L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Dignard, Azarie août 48 — Numéro 46 Le numéro 5 sous. "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine*. Sudbury, Ont., jeudi 3 mai 1945

Convention du Bloc le 9 mai

Lettre d'Ottawa

MM. CARDIN ET HOUDE LANCENT CHACUN UN NOUVEAU MOUVEMENT POUR LES ELECTIONS FEDERALES

La formation politique de M. Cardin s'appellera le "Front national". —Le "Mouvement des indépendants" se rallie au groupe de M. Cardin.—M. Houde s'allie au "Bloc populaire canadien" et dirigera conjointement avec M. Raymond la campagne fédérale du "Bloc".—Il n'y a aucune alliance ou entente possible entre le "Bloc populaire canadien" et le "Front national".—M. Cardin réclame l'union dans l'égalité de droits et de traitement pour le Canada français.

(De notre correspondant particulier)

Ottawa.— La province de Québec a tenu, cette semaine, le premier plan de l'actualité politique fédérale. Des partis nouveaux naissent; d'autres disparaissent; des coalitions s'ébauchent. Que va-t-il sortir, le 11 juin prochain, de cette tour de Babel? Dieu seul le sait.

LE "FRONT NATIONAL"

M. P.-J.-A. Cardin, ancien ministre fédéral des Travaux publics dans le cabinet King, a enfin fait savoir quels sont ses plans pour la prochaine campagne fédérale. Dans une déclaration publique qu'il faisait à Montréal, il a annoncé qu'il dirigerait un nouveau mouvement politique, différent des partis qui existaient jusqu'à présent. Puis quelques jours plus tard, à la radio, il révélait le nom de cette nouvelle formation politique et ce pour quoi elle était organisée.

Le mouvement de M. Cardin portera le nom de "Front national". L'ancien ministre fédéral des Travaux publics n'a pas divulgué les raisons pour lesquelles il choisissait ce nom. Mais nous croyons les deviner. Le nom du nouveau mouvement traduit ce qu'il cherche. Le "Front national", en effet, est un mouvement qui vise à faire l'union de tous les Canadiens français sur le terrain fédéral, pour défendre les intérêts légitimes du Canada français, en dehors des cadres des vieux partis, dans le prochain parlement.

C'est la situation grave dans laquelle les Canadiens français se trouvent actuellement qui a porté M. Cardin à reprendre, sur le terrain fédéral, le mot de ralliement de feu M. Honoré Mercier: "Unissons-nous; cessons nos luttes fratricides."

"Pendant de longues années, nous de la province de Québec, a dit l'ancien ministre fédéral des Travaux publics, nous avons servi de marche-pied aux dirigeants des partis politiques. La parole qu'on avait donnée a été souvent méprisée. Les promesses ont été nombreuses, mais les réalisations plutôt rares. Ma longue expérience de la politique et des hommes m'a convaincu que, pour commander le respect des autres, il faut savoir se respecter soi-même. Les témoignages occasionnels d'amitié ont sans doute leur valeur, mais il importe présentement et de réveiller la force créatrice du vouloir national. Jusqu'ici les autres ont profité de nos divisions; ils en ont vécu. Pendant très longtemps, nous avons suivi seuls, nous les Canadiens d'origine française, le chemin de la partisanerie. Par amitié pour des personnes et à cause de liens d'associations, nous avons négligé de juger froidement les situations.

"Le contrat de la Confédération reconnaît à toutes les provinces la même autorité et les mêmes avantages. Malheureusement, il existe en pratique une regrettable inégalité. Nous ne sommes pas les maîtres de nos destinées chez nous, et dans le conseil général de la nation, notre voix n'est entendue qu'aux époques de calme, de paix, dans les temps faciles enfin. Dès qu'un conflit surgit, nous ne comptons plus. On oublie alors les promesses faites et on se soumet, à nos dépens, à la volonté des autres. Le temps est venu, à mon avis, de nous affirmer et l'occasion qui se présente est une."

Voilà un tableau exact des mauvais services que l'esprit de parti nous a rendus. Il met également en relief l'exploitation que les vieux partis ont fait de cet esprit de parti pour leur propre avantage, mais au détriment du Canada français. Venant d'un homme qui est au soir de sa vie, après avoir été ministre pendant plus de dix ans et avoir fait de la politique active durant plus de vingt-cinq ans, pour le compte du Parti libéral, le témoignage vaut d'être retenu.

L'UNION DANS L'EGALITE

C'est l'émiettement de nos énergies et de nos forces que M. Cardin voudrait arrêter. Il veut rapprocher tous les fils du Canada dans une union basée sur l'égalité et vivifiée par l'esprit de justice. "Ce qu'il faut rechercher, continua-t-il, c'est l'union dans l'égalité. Il ne peut être question d'assimiler les Canadiens d'origine française ou les citoyens de la province de Québec et d'unifier toutes nos manières d'agir et de penser. Nous avons, ici, les descendants de deux des plus grandes races du monde. L'une ne peut demander à l'autre de disparaître. Elles doivent toutes deux chercher à s'unir dans le respect mutuel, dans l'égalité complète." Pour obtenir cette harmonie, M. Cardin déclara qu'il n'y avait qu'un moyen: essayer de se comprendre, pratiquer la franchise les uns envers les autres, cesser d'échanger des demi-vérités et de jouer au plus fin.

L'ancien ministre fédéral des Travaux publics a montré que, dans les provinces anglo-canadiennes on savait s'unir, lorsqu'on voulait obtenir quelque chose. Il a donné en exemple la suspension de la redistribution des sièges électoraux qui eût fait perdre plusieurs députés aux Anglo-Canadiens des autres provinces. Le gouvernement actuel s'est rendu au désir de ces provinces, où la question n'était pas une question de parti, mais ce fut au nom du parti, qu'on a demandé à Québec de consentir à ce traitement injuste. M. Cardin a rappelé également l'attitude des députés des provinces maritimes, lorsqu'il s'agissait de leurs droits, et celle des députés de l'Ouest quand surgit une difficulté au sujet de la vente du blé. "Pourrait-on, dit M. Cardin, nous reprocher de les imiter? Soyons plus réalistes et, comme eux, moins partisans."

RUDE CRITIQUE DU PARTI LIBERAL

Le leader du "Front national" s'est montré particulièrement rude pour le gouvernement actuel. Après avoir accusé M. King d'avoir voulu apaiser l'agitation politique soulevée dans certaines provinces, en imposant la conscription pour outre-mer sans tenir compte de l'opinion du Québec et de l'inutilité militaire de cette mesure, M. Cardin continua:

"Et maintenant les partisans du gouvernement se préparent à demander aux électeurs de la province de Québec d'approuver ce qu'ils ont condamné, de ratifier toutes les décisions qui ont été prises, en un mot de remercier le gouvernement d'Ottawa de nous avoir ignorés et d'avoir méprisé ses engagements sans se soucier de plusieurs manifestations d'opinion que personne n'était justifiable alors d'ignorer. Comptons-nous pour quelque chose dans la Confédération? Ce qui s'est passé au cours des trois dernières années nous permet d'en douter. Pourtant n'est-ce pas, nous du Québec, qui avons soutenu, poussé au sommet et maintenu aux honneurs le parti qui dirige présentement les destinées de notre pays? Où serait ce parti, où seraient ceux qui le dirigent, s'ils n'avaient pas compté durant les dernières 25 années sur l'appui à peu près total de la province de Québec? Nous avons été l'instrument de leurs succès, de leurs grandeurs. On nous a demandé, à nous, de faire le sacrifice de nos opinions, de nos prin-

(Suite à la dernière page)

Il est blessé en Allemagne

Mme Y. Vaillancourt, de 83 rue King, Sudbury, a reçu une nouvelle disant que son fils, le fusilier Joseph Vaillancourt, a été blessé gravement en Allemagne. Le jeune soldat souffre de plusieurs blessures causées par des éclats d'obus qui l'ont atteint au dos et à la poitrine. Joseph Vaillancourt n'a que 20 ans et est un vétéran ayant fait la campagne en France, Belgique et en Hollande.

L'union accepte le contrat

Les membres de l'Union Mine, Mill and Smelter Workers ont voté trois contre un et approuvé le nouveau contrat collectif avec la compagnie International Nickel. La nouvelle entente a été signée entre la gérance et les ouvriers mardi, le premier mai. Ceci a mis fin au travail de conciliation entrepris après l'impasse survenue le 31 mars, Mel Withers, président de la cellule 596 a déclaré que le vote était de 73 et 74 pour cent à l'affirmative.

Un candidat conservateur

Une convention du parti Conservateur tenue à Sudbury a choisi T.-Sum Wilson, président de la Commission Hydro-Electrique de Sudbury, candidat officiel du parti aux élection provinciales. M. Wilson a remplacé la convention sur Georges Turner, ancien maire de McKim et sur le Capitaine Jim Rae, vétéran de cette guerre.

2 jours de fête

Les gens de Sudbury auront peut-être un congé de deux jours pour fêter la fin de la guerre en Europe. La suggestion vient de la Chambre de Commerce. Un comité dirigé par Wes Glow a été nommé afin d'organiser une belle fête. Le premier jour en serait un de prière et de recueillement. Et le deuxième jour, on se réunirait au parc Athlétique pour fêter. On demandera au Conseil de Sudbury de prendre l'initiative et d'inviter toutes les sociétés et organisations à participer. Le maire W.-S. Beaton a annoncé qu'il convoquerait le conseil pour cette fin.

Votons pour le Bloc

Canadiens de Nipissing, la campagne pour les prochaines élections fédérales s'ouvrira bientôt. Arrêtons-nous un instant et réfléchissons sérieusement avant de prendre une décision à l'égard de tel ou tel parti politique. Le vote de la prochaine élection aura tout autant d'importance, sinon plus, que celui déposé dans les boites de scrutin lors de l'élection 1940.

Canadiens, nous avons des droits et nous avons aussi le devoir de nous assurer que nos droits acquis et que nos droits à conquérir seront bel et bien sauvegardés et conquis par le député que nous élirons. Nous avons le droit, Canadiens, à l'Indépendance politique et économique ou bien si vous le voulez nous avons droit à la libération de l'asservissement impérialiste et de la dictature économique. Nous avons le droit, Canadiens, à la sécurité sociale. Les ouvriers méritent un juste salaire. Les fermiers méritent un revenu raisonnable. La famille a droit à la protection de la société dont elle est la cellule constituante. Nous avons droit à tout ça, Canadiens, et combattons sans répit, prenons tous les moyens honnêtes pour conserver nos droits acquis dans ce domaine, et conquérir ceux dont nous sommes frustrés. Et n'oublions pas, de grâce, Canadiens-français, que nous avons d'autres droits de non moins grande importance, sinon d'importance beaucoup plus grande: les droits à l'exercice de notre religion, nous avons droit aux institutions qui garantissent l'enseignement et par là la survivance de cette même religion. Nous avons droit de parler notre langue française, de conserver nos traditions, nos coutumes canadiennes-françaises et aussi nous avons droit aux institutions où l'on enseigne les lettres françaises et l'histoire de nos traditions, lesquelles institutions garantissent aussi notre survivance française

Nous avons dans ces deux domaines des droits qui sont basés sur le droit naturel et le droit constitutionnel. Nos pères, à force de peines, de sacrifices et souvent de sang, ont beaucoup acquis. Il nous reste à nous, beaucoup à conquérir. Ne négligeons pas nos droits religieux et nationaux et n'oublions pas que dans ce domaine nous sommes les seuls vrais intéressés.

Au point de vue matériel, économique, tous les Canadiens doivent s'intéresser et s'y intéresseront tandis qu'au point de vue catholique et français, seuls les Canadiens-français s'y intéresseront. N'oublions pas cette leçon d'un Anglo-Canadien, qui disait: "Quand on est une minorité d'environ 40%, on ne demande pas ses droits, on les prend". Debout, donc, Canadien-français de Nipissing, debout en bloc pour encourager et élire le candidat du seul parti politique qui nous garantit par l'attitude passée et présente de ses chefs le plein épanouissement de tous ces droits. Faisons l'unité par le Bloc, faisons la campagne pour le Bloc, élisons le candidat du Bloc Populaire Canadien, le 11 juin prochain lors de la prochaine élection fédérale.

Lionel Campeau

Mort au front

Le soldat Roger Gauthier, fils de Mme F. Gauthier de St-Charles, a été tué outremer. Le jeune soldat a perdu la vie durant une bataille dans les faubourgs de Veen, près du Rhin. Nos sympathies à la famille éprouvée.

Le crime n'est jamais que l'application d'une erreur. — Vicomte de Bonald.

Le mouvement du Bloc tiendra sa convention le soir du 9 mai, à Verner. Des délégués de toutes les municipalités où il y a des gens qui veulent pousser le Bloc sont attendus.

Voici comment se déterminera la répartition des délégués. Municipalité dont la population va jusqu'à 2000, 3 délégués. De 2000 à 10,000, 3 délégués pour les premiers 2,000 plus 1 délégué par chaque 2,000 de plus. Plus de 10,000, 7 délégués pour premiers 10,000 plus 1 délégué par 4,000 de plus.

Il est tout probable comme ça se fait souvent ailleurs, que les membres de l'exécutif des comités du Bloc seront parmi les premiers choisis par les membres pour aller à la convention.

Que les comités du Bloc donc se rassemblent et voient combien de délégués leur paroisse a droit d'avoir, qu'ils se hâtent de les nommer et voient à ce que le 7 mai chacun d'eux soit au rendez-vous de la convention à Verner.

Les assemblées du Bloc

Le Bloc a tenu déjà des assemblées à Hanmer, Blezard Valley, Noëlville, St-Charles. Il se propose d'en tenir dimanche prochain à Field et River Valley après la messe et à Verner le soir. A toutes ces assemblées on a senti l'enthousiasme éclater. Dimanche dernier c'est Noëlville et St-Charles qui entendaient les orateurs du Bloc, MM. Robert et Campeau. Cette campagne d'un bout à l'autre du district prend l'ampleur d'une croisade pour l'indépendance du pays et contre l'impérialisme qui nous a fait tant souffrir.

Les Canadiens dignes de ce nom, les Canadiens-français en particulier se doivent de serrer les rangs dans la lutte qui s'engage pour la liberté de notre patrie. Et l'enjeu de cette élection là où il y a un Bloc sera de décider si oui ou non on veut que notre pays participe dans 10 ans, peut-être moins, à une autre aventure semblable.

Protection pour Espanola

La Kalamazoo Vegetable Parchement Company vient de conclure une entente avec le Département du Procureur Général de l'Ontario afin d'obtenir la protection de la Sûreté provinciale pour le village d'Espanola. Elle est semblable à celle signée par le conseil de l'arrondissement McKim, il y a quelques semaines. L'entente exige qu'un agent provincial demeure dans le village. Le constable N.-A. McLeod, maintenant stationné là continuera à patrouiller le terrain environnant et un nouveau constable surveillera le village.

Un concours de patates

Il y aura un concours de patates dans le district Sudbury, encore cette année. Il sera organisé sous les auspices du Sudbury Rotary Club et de l'Association du District Sudbury qui travaille à améliorer les récoltes. En 1944, Paul Legault de Chelmsford a établi un nouveau record provincial pour sa récolte de patates. Il a obtenu 628 points 2 minots de patates d'une acre de terre. Il y aura une exhibition de patates à Sudbury tard au mois de septembre, et tous les fermiers du district Sudbury auront droit d'y prendre part.

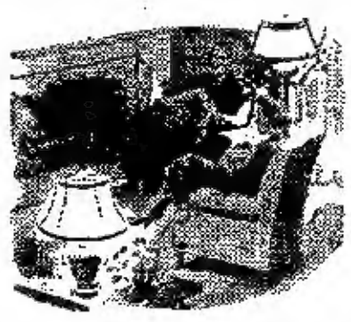

Au Royaume de la Femme

Directrice: Yvonne Charette

La marque des rides

A mesure que le temps s'écoule, nos visages se ridents. C'est-à-dire que nos pensées et nos actions habituelles y inscrivent leur marque. Plus nous sommes personnels, plus nos rides sont particulières. Seules, les coquettes, les femmes le sont toutes plus ou moins, redoutent ces lignes de caractère.

On peut dire qu'un homme sans rides possède peu d'individualité. Ceux qui cherchent à se fondre dans la masse, à plaire à tout le monde, montrent toujours des visages unis, où le temps n'a guère laissé de traces.

Examinez le visage d'un homme célèbre aux diverses étapes de sa carrière. Vous y lirez comme dans un livre ouvert. Ses luttes, ses peines, ses deuils y sont visiblement inscrits. La photographie d'un homme mur ou d'un vieillard témoigne d'une personnalité beaucoup plus accentuée que celle d'un adolescent et vous devinerez bien mieux le caractère d'un homme si vous le voyez dans un veston d'intérieur que dans un habit de soirée. Quand on voyage dans un pays étranger, il faut se mêler au peuple pour comprendre la race. Si l'on borne son étude aux gens qu'on rencontre dans les palaces, on rencontrera les mêmes types à Paris, à Londres ou à New-York.

Les habitants du "pays de table d'hôte" sont tous pareils et parlent la même langue.

Aussi, à l'étranger, éloignez-vous du chemin battu, mêlez-vous à la foule, parlez aux ouvriers, aux humbles. Ils portent vraiment l'habit de leur pays, le caractère de leur nation est imprimé sur les rides de leur visage et dans les plis de leurs vêtements.

Courrier de Lysette

D.— Veuillez me dire si réellement je nage dans l'argent comme le prétend ma belle-famille? Mon mari s'est enrôlé dans l'armée active dès le début de la guerre, il est en Angleterre depuis trois ans; nous avons sept enfants, l'aîné qui a dix-sept ans travaille à cinq dollars par semaine et je reçois un allocation de $115 par mois, depuis le printemps. J'ai payé deux cents dollars de dettes contractées durant le chômage. Croyez-vous que je suis dépensière? — PAUVRE FEMME DE SOLDAT.

R.— Je n'ai aucune raison de le croire. Si vous avez sur ce faible montant que vous recevez un loyer et du combustible à payer, vous êtes, au contraire, très économe. Ne nous occupez pas de critiques non fondées. Si votre fils de dix-sept ans travaille à un emploi régulier, il lui est dû plus que cinq dollars par semaine, toutefois. Voyez-y.

* *

D.— Comment emploie-t-on le sel de bain? — IGNORANTE

R.— On en met une certaine quantité dans l'eau de son bain, tout simplement.

* *

D.— Je désirerais que vous m'enseigniez un régime pour maigrir. — LECTRICE

R.— La diminution dans l'alimentation des aliments qui portent à l'embonpoint constitue le meilleur régime pour provoquer l'amaigrissement. Le pain en abondance, le sucre, les fromages riches, les farineux, provoquent l'embonpoint de même que les matières grasses à l'excès. Il faut en autant que possible les éviter. On recommande la consommation des fruits et des légumes, des céréales, du pain séché, du poulet, etc. Les exercices de culture physique, les marches au grand air sont aussi indiqués. Ces dernières ne doivent cependant pas provoquer de fatigue excessive, de même que le régime alimentaire doit être assez abondant et substantiel pour ne pas provoquer les malaises que causent la sous-alimentation et la faim. Il ne faut pas provoquer l'amaigrissement, mais procéder avec prudence afin de ne pas nuire à sa santé.

* *

D.— J'ai la figure ronde, les cheveux châtains, j'ai 15 ans, quelle coiffure me conviendrait? Serait-ce mieux de garder mes cheveux longs ou de les couper? Je voudrais me faire donner un permanent et savoir à quoi m'en tenir auparavant. — ADMIRATRICE.

R.— Quand on est jeune, les cheveux longs sur la nuque conviennent bien parce qu'ils donnent une apparence juvénile. Votre figure étant ronde cela vous irait bien. Il y a des coiffures jolies et jeunes aussi pour les cheveux courts. C'est plus frais et d'entretien plus facile. Une coiffure simple, pas trop élaborée, est encore celle qui s'accorde le mieux avec la jeunesse. Consultez votre coiffeuse, elle pourra vous suggérer les coiffures nouvelles pour la prochaine saison et vous ferez votre choix quitte à changer si vous n'êtes pas satisfaite.

* *

D.— Mon enfant a quinze mois, croyez-vous que je puisse lui donner de la soupe faite avec du bouillon de viande? — JEUNE MAMAN.

R.— A cet âge, habituellement, un enfant peut manger du bouillon de viande bien dégraissé à froid. On peut y ajouter quelques morceaux de vermicelle. Il vaudrait mieux cependant demander au médecin de l'enfant qu'il vous prescrive un régime alimentaire. Lorsqu'on donne un nouvel aliment à un petit enfant, il faut toujours commencer par de petites quantités et augmenter les portions avec prudence.

* *

D.— Une jeune fille de quinze ans peut-elle correspondre avec des inconnus et doit-elle le dire à ses parents si ceux-ci ne s'en aperçoivent pas. — MIGNONNE.

R.— Cette correspondance est en tous points répréhensible. Il est à souhaiter que les parents se rendent compte au plus vite de cette correspondance clandestine pour y mettre un terme. Cette grande fillette manque totalement de jugement et montre une tendance particulière au mensonge.

* *

D.— Que signifient les noms suivants: Mariette, Roland et Lionel? Quel est le poids d'une fillette de douze ans mesurant cinq pieds? — Adèle.

R.— Ces noms signifient: étoile de la mer, renommé dans son pays et jeune lion. Environ cent livres.

* *

D.— Quel est le poids normal d'une jeune fille de 17 ans mesurant 5 pieds 3 pouces? — THERESE.

R. — Environ 119 livres.

* *

D.—Que signifient les noms: Vivianne, Laurette, Hector, Léonidas? — LA MÈME.

R.— Ces noms signifient; active; succès; vaillant défenseur; courageux.

LYSETTE

L'entretien des murs

Si l'on pouvait nettoyer les murs de sa maison comme on nettoie sa robe, que de problèmes disparaîtraient et que d'économie réalisée!

Un nettoyage annuel ne peut pas suffire à tenir les murs propres, qu'ils soient peints ou tapissés. Ils doivent être époussetés régulièrement, pour empêcher que la saleté et la poussière y adhèrent trop profondément. Autrement, il serait impossible de leur redonner une véritable apparence de propreté.

On emploiera un plumeau ou un chiffon à épousseter très doux au lieu d'une brosse raide. Ou encore, on se servira du balai, enveloppé dans un sac de coton.

Les expertes en économie domestique nous conseillent de commencer à nettoyer un mur par le bas. Il faudra prendre soin de ne pas trop appuyer afin de ne pas déchirer ou décolorer la tapisserie.

Les papiers-tentures lavables seront légèrement essuyés avec un linge humide. Une trop grande quantité d'eau détremperait le papier et pourrait le faire décoller. On se servira d'un savonnage très doux. Il faudra ensuite assécher le papier avec un linge non rugueux. Pour un papier-tenture lavable, très mince et pâle, on se servira d'eau tiède sans savon.

Une vilaine méthode pour nettoyer les murs peints serait d'utiliser un savon fort ou de la poudre à nettoyage. La saleté s'enlèvera sûrement mais la peinture pâle prendra une teinte jaune, si elle ne part pas complètement.

Un mur peint ou vernis devrait être essuyé légèrement avec un linge fin ou une éponge trempée dans un savonnage doux et essoré. On frottera légèrement et également toute la surface du mur, on rincera de la même manière en se servant d'eau claire, sans savon, et l'on asséchera avec une éponge ou un linge sec.

Les murs émaillés, à moins d'être très sales, se nettoient avec une éponge, trempée dans l'eau tiède et essorée. S'il reste des taches, on peut les retoucher légèrement avec un peu d'émail de même nuance.

Si le lavage a enlevé tout son lustre à un mur peint ou verni, on le frottera avec de la cire liquide. C'est là un excellent moyen de protéger la peinture et de rendre plus faciles les futurs nettoyages.

Les murs qui ont été recouverts de peinture à l'eau ne peuvent être lavés. On se contentera de les essuyer avec un linge sec.

Maquillage

Un maquillage n'est réussi qu'à la condition d'être fait en pleine lumière, avec soin et lenteur.

Mieux vaut ne rien faire que se barbouiller, comme quelques étourdies pressées, de blanc, de rouge, de noir, au petit bonheur. L'œil s'attriste jusqu'à la joue, les lèvres débordent comme si vous aviez mordu dans une tarte aux fraises, est-ce s'embellir?

Non, prenez votre temps. Comme tous les petits travaux féminins, le maquillage "est une oeuvre de choix qui vaut beaucoup d'amour". Mettez peu de crème, ne vous poudrez que lorsque cette crème aura complètement pénétré dans l'épiderme. Egalisez la poudre avec soin, n'en laissez pas subsister de petits paquets. Quant au rouge appliquez-le seulement là où il faut, et sans excès. Pour le rimmel, faites appel à toute votre patience: C'est une oeuvre de longue haleine N'imitez pas, cependant, ces jolies dactylos qui lissent leurs cils trois heures par jour.

Surtout, n'oubliez pas que le plus réussi des maquillages, c'est celui qu'on ne soupçonne pas.

Un peu plus d'amour

Un peu plus d'amour, un peu seulement.
Pas plus de science. Et pas plus de grâce.
Un peu plus d'amour: la pauvre âme est lasse
De tout ce qui charme et de tout ce qui ment.

Un peu plus d'amour, et pas autre chose.
Demain, ce sera l'instant adouci
Des mots et des jeux—de la grâce, aussi;
Mais l'âme, ce soir, qu'elle se repose!

Un peu plus d'amour, seulement un peu.
Ne pas se raidir. Ecouter. Comprendre.
Ne pas, tout le jour, vouloir se défendre.
Etre un homme bon, qui fait ce qu'il peut.

Un peut plus d'amour sur tant de souffrance
Qui tord et meurtrit tant de coeurs humains
Un peu de douceur au geste des mains.
Un peu de silence . . .

Louis LEFEBVRE

Des desserts à la rhubarbe

Tout comme les modes gaies du printemps redonnent du charme à la vie, les idées et les plats nouveaux agrémentent le menu et stimulent l'appétit.

Comme c'est la nature qui fournit les aliments, la ménagère n'a qu'à les transformer en mets attrayants et avec un peu d'ingéniosité et de bonne volonté, elle parviendra facilement à satisfaire les goûts individuels de la famille.

La rhubarbe est un aliment printanier. Sa couleur vive et sa saveur caractéristique, la rendent particulièrement appétissante. Elle possède, comme les fruits, des éléments nutritifs importants et peut-être servie fréquemment.

Aujourd'hui, les techniciennes en science ménagère, du ministère fédéral de l'Agriculture, vous donnent des renseignements intéressants sur la rhubarbe ainsi que deux recettes de desserts.

La rhubarbe qui pousse dans les serres est d'un beau rose tandis que celle qui vient des jardins varie du rouge foncé au vert.

N'enlevez pas la pelure de la rhubarbe car elle perdra ses couleurs vives.

* * *

En achetant la rhubarbe

assurez-vous qu'elle est fraîche, ferme, croquante et tendre;
qu'elle a conservé sa couleur rouge, rose pâle ou verte;
une teinte vive indique, en général, une bonne saveur;
les tiges de rhubarbe sont meilleures quand elles ont environ ¾ ou 1 pouce d'épaisseur;
la rhubarbe défraîchie a une apparence flétrie et molle, elle peut être filandreuse et insipide lorsqu'elle est cuite.

* * *

Crème à la rhubarbe

4 tasses de rhubarbe crue coupée en cubes
2 c. à th. de farine
¼ c. à thé de sel
½ tasse de sucre
2 jaunes d'oeufs
2 blancs d'oeufs
2 c. à th. de sucre

Mélanger rhubarbe, farine, sel et la demi-tasse de sucre. Laisser reposer une heure. Cuire au bain-marie pendant 15 minutes en brassant de temps à autre. Battre les jaunes d'oeufs jusqu'à ce qu'ils soient légers. Verser la rhubarbe sur les jaunes d'oeufs et brasser. Remettre au bain-marie et cuire pendant trois minutes. Battre les blancs d'oeufs en neige avec 2 c. à th. de sucre. Incorporer au premier mélange à verser dans ces verres à sorbet. Congeler. Servira six personnes.

* * *

Charlotte à la rhubarbe

6 tranches de pain, d'un quart de pouce d'épaisseur, légèrement beurrées.
4 tasses de rhubarbe crue coupées en cubes
½ tasse de sucre
¼ c. thé de sel

Doubler l'intérieur d'un moule graissé avec cinq tranches de pain. Emplir le centre avec la rhubarbe. Ajouter le sucre et le sel. Placer la dernière tranche de pain sur le dessus. Cuire à four modéré (375°F) pendant 35 minutes. Démouler avant de servir. Pour six personnes.

Petits conseils

Les problèmes, comme bien d'autres choses, sont relatifs. Si vous arrivez pour préparer le dîner et que vous ne pouvez pas cuire tous les mets désirés parce que vous manquez d'espace, de chaudron, que sais-je! — c'est sans contredit un véritable ennui. De nos jours, les jeunes filles qui travaillent ou les jeunes couples vivant en chambre, qui ont peu de facilité pour faire la cuisine et doivent souvent se contenter d'un gril, liront avec intérêt les suggestions suivantes, si elles ne leur sont pas déjà venues à l'idée: cuisez dans le même chaudron plusieurs légumes qui vont ensemble: pommes de terre, carottes et navets; choux et carottes; oignons et pommes de terre, etc. — si vous mangez des oignons bouillis, bien entendu! Sinon, vous ne savez pas ce que vous perdez! Vous pouvez très bien aussi faire cuire les légumes dans la partie inférieure du bain-marie pendant qu'un pouding cuit dans la partie supérieure. Encore un "n'oubliez pas": l'eau des légumes sera délicieuse dans les sauces et soupes. Ne commettez pas ce crime de la jeter!

* *

Dans les petites familles, le café ne devrait être acheté qu'en petite quantité, car il perd de sa saveur avec le temps, surtout s'il n'est pas conservé dans un bocal fermé. Le meilleur endroit pour le garder est la glacière. Les huiles qu'il contient ne s'évaporent pas aussi vite au froid qu'à la chaleur. Une cafetière qui n'a pas servi depuis longtemps devrait être ébouillantée avec un peu de soda. Autrement, même si la cafetière paraît très propre, le café aura un goût de renfermé.

Pharmacie Michaud

PRESCRIPTIONS REMPLIES AVEC SOIN

REMEDES DE FAMILLE

28, RUE DURHAM N. TEL. 4-4268 SUDBURY, ONT.

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Rédacteur en chef, Camille Lemieux
Administratrice, Yvonne Charette
Téléphone 6-6225

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

JEUDI, 3 MAI 1945

Cette convention libérale

Vous ne le croiriez pas, Canadiens français du district, non, vous ne pouvez pas le croire, vous avez encore trop de fierté française en vous, vous avez trop la liberté dans le coeur, l'esprit franc et droit que vous ont transmis nos pères pour envisager celà. Vous n'êtes pas assez suiveux, pas assez esclaves pour seulement y penser . . . mais sortez de l'erreur, il y a encore cette année une convention libérale organisée surtout par des nôtres! Voilons-nous la face ou détournons là! Il y a encore des Canadiens français (j'ai presque honte de leur donner ce nom) à plat-ventre devant Mackenzie King. Des suiveux on pourra les compter à la convention libérale de Sturgeon Falls. Le parti libéral, ses chefs, entre autres King, St-Laurent, Michaud, Laflèche, Fournier, Cardin, Bertrand, Vien, Dupuis, Jean, Ferland, etc., etc., (il y en a une cinquantaine) ne nous ont donc pas assez vendus et trahis pour que leurs suiveux du Nipissing les lâchent une fois pour toutes. Eux qui nous ont lancés pour rien dans cette guerre (c'est-à-dire pour l'empire) qui ont ruiné le pays! Qui nous ont mis 20 milliards de dettes sur le dos . . . dettes que nous et nos enfants payerons de nos sueurs pour des générations à venir et qui par conséquent nous garderont pauvres et misérables aussi pour des générations à venir. Qu'est-ce que ces gens n'ont pas dit, contre les conservateurs et la guerre de 1914 qui pourtant ne nous a coûté que 2 milliards de dettes. Les libéraux ont donc fait 10 fois pire!

Et leur conscription de couloeuvre hypocrite, pire que celle de Borden qui avait au moins le courage des actes francs et en plein jour. De nos jeunes, de nos parents, de nos enfants ont été envoyés à la boucherie malgré eux. Plusieurs sont morts et ils ne voulaient pas marcher. Voilà un peu l'oeuvre des libéraux, des King, St-Laurent, Laflèche et de tous les autres semblables, de ceux aussi du Nipissing. Et il se trouve encore dans notre district des gens qui vont supporter cette politique! Ces gens sont donc comme leurs chefs plus haut puisqu'ils veulent la même chose. Marquons-les donc du doigt, souvenons-nous-en pour leur régler leurs comptes. Car il n'est aucune raison de supporter le parti libéral. Il y a dans le district un Bloc Populaire qui répond aux aspirations légitimes des Canadiens français en particulier. Travailler, voter pour le parti libéral au fédéral, c'est faire acte de trahison et de vendus envers les Canadiens français. Un vote, un support pour le parti libéral, c'est vouloir que continue notre esclavage avec l'empire, et l'Angleterre. C'est lutter contre l'indépendance du pays, indépendance totale politique et économique telle que la veut le Bloc.

L'homme de coeur, le Canadien français de Nipissing se fera un point d'honneur de dire à qui veut l'entendre ce qu'il pense de ces libéraux et de leur convention libérale. Il leur règlera leur compte si la chance se présente en public ou ailleurs et le 11 juin, il votera pour l'indépendance de notre pays, le Canada, et pour cela il n'y a qu'un moyen, il faut voter pour le Bloc Populaire.

Camille LEMIEUX

Deux cents petits vieux

"Le Bloc" publie le résultat d'une enquête faite à l'Université auprès de quelque six cents étudiants, afin de savoir pour quel parti ils voteraient advenant une élection fédérale.

Le résultat a été celui-ci, je cite de mémoire: Bloc Populaire: 301; parti libéral: 203; indépendants: 58; parti conservateur: 16; C.C.F.: une trentaine; et le Crédit Social: environ 15.

Il est normal que le Bloc Populaire Canadien vienne en tête de liste et prenne même presqu'une majorité absolue. Il est normal que des étudiants votent pour les Indépendants, les Créditistes et les C.C.F. Tous ces partis sont neufs. Ils ont l'esprit jeune et préconisent des programmes qui répondent bien aux idéaux et désirs d'innovation de la jeunesse.

Un Québec autonome dans un Canada indépendant: cette formule du Bloc Populaire est nette et précise. Elle dit bien ce qu'elle veut dire. Elle implique même l'idée sacro-sainte d'unité nationale car le Canada sera un pays uni quand les Québecois dits Laurentiens seront maîtres chez eux et que de la mer à la mer ils jouiront d'une citoyenneté canadienne qui n'existe même pas parce qu'elle n'est que britannique.

Cette doctrine bien définie, émanant une légère odeur de socialisme, fortement empreinte de coopératisme et de corporatisme et toute irradiante de fierté française et catholique, où le nationalisme se marie à l'internationalisme selon le dosage bien calculé, cette doctrine surtout prêchée par un homme, Laurendeau, qui possède la culture, la science, la jeunesse et la maturité d'esprit d'un homme de cinquante ans, est faite selon la mesure de la taille des jeunes. Elle est en quelque sorte l'écho officiel de leurs propres pensées, qui sera la pensée de demain.

Qu'on se souvienne que le pays accepte le lendemain ce à quoi le Quartier latin a pensé la veille.

Le C.C.F., le Crédit social, malgré certaines outrances et certaines erreurs, captent l'esprit des jeunes, comme ces doctrines l'ont fait dans d'autres pays sous d'autres noms. Il est bon que les jeunes s'y intéressent. C'est selon leur tempérament.

Les Indépendants, mais, mon Dieu, ces messieurs ont bien un peu l'air d'une vieille équipe de Bleus qui ont honte, avec raison, de leur parti pourri et qui voudraient en groupe reprendre la faveur populaire, à l'ombre du nationalisme en fleur. Mais ils ont du moins le mérite de renier les vieillards malfaisants qui les conduisaient à la trahison et à la curée. Les Jeunes, qui ne voient souvent que la surface brillante des choses, peuvent se laisser prendre à l'attrait du clinquant, mais heureusement ils ne sont pas nombreux et ne sont d'ailleurs qu'à un pas du Bloc Populaire.

Mais les pauvres petits vieux de vingt printemps qui ont donné leurs votes aux Rouges ou aux Bleus. Quelle tristesse! Et cela se passe en plein vingtième siècle, dans une université française et catholique, dans une école de "Haut scavoir", comme disait Monseigneur Gauthier. Si ce n'était pas moi qui l'écrivait, je ne le croirais pas. A moins que ce soit une galéjade, une farce de carabin. Ce qui est possible. Ils se sont peut-être dit: Qu'est-ce que ces écornifleurs ont à se mettre le nez dans nos opinions politiques? Et ils ont voté rouge ou bleu pour se moquer, sachant que personne ne les prendra au sérieux. C'est une hypothèse.

Non, mais, si c'était vrai que 203 jeunes gens ont voté pour King et toute sa bande de politicailleurs québecois traîtres au Québec, ont voté pour ces faux, ces hypocrites, ces menteurs publics, ce serait effrayant à concevoir.

Et pourtant, c'est possible, cent cinquante ans de colonialisme britannique a fait se déposer sur nous une telle épaisseur d'alluvions, qu'il est possible que même des étudiants en aient encore le coeur encrassés. Ces indécrassables peuvent exister. Un peuple a même le droit d'être politiquement imbécile, mais point n'est nécessaire de monter sur la colline universitaire pour le crier sur tous les toits de la ville.

Je ne veux pas prendre la peine de vous exprimer l'extrême mépris que le peuple canadien-français doit avoir à l'endroit des deux vieux partis. Il me faudrait pour le faire user d'une fourche à pesat trempée dans du purin. La bassesse d'esprit et de coeur des deux vieux partis est évidente. Leur pensée même nous repousse comme celle d'un charnier ou d'une bécosse.

Qu'on me pardonne la couleur de ces expressions, que je trouve trop douces. Elles s'adressent aux nez des 203 jeunes rouges et des 16 jeunes tories, afin que par cette voie elles puissent atteindre leur coeur, leur coeur, qui existe, qui palpite, qui aime, qui hait, qui compatit, mais sous une carapace partisanne en acier chromé fabriqué à Londres par King et Bracken.

LAURENCIUS

Et encore ça!

M. King assure que, dans la guerre de l'Angleterre contre le Japon, le Canada ne recourra qu'au volontariat. C'est une promesse solennelle et un engagement sacré. A quand le prochain plébiscite?

• •

Savez-vous pourquoi vous payez l'impôt sur le revenu à la fin d'avril? Savez-vous pourquoi, de semaine en semaine, votre patron retient le meilleur de votre salaire? C'est pour payer le don des milliards à l'Angleterre . . .

• •

Le jour des élections consommera l'injustice de M. King. Les provinces anglo-canadiennes auront vingt députés de trop et, dans le Parlement fédéral, la représentation de Québec sera trop faible d'un bon dixième. Quand les députés rouges ont-ils protesté? Jamais! Du moment qu'ils ont des sièges pour eux-mêmes, cela leur paraît amplement suffisant. "Nos" défenseurs défendent leur fond de culotte et ça force!

• •

Pourquoi Québec défend-il son autonomie? C'est pour n'être pas livré, pieds et mains liés, à la majorité anglo-canadienne. Qu'est-ce qui arrive quand la minorité canadienne-française est sous le joug de la majorité d'Ottawa? Il arrive, entre autres choses, l'imposition de la conscription et le don des milliards à l'Angleterre.

• •

Un dernier vote a été pris avant la dissolution du parlement fédéral. Il réclamait l'abolition de la conscription. Tous les députés libéraux de Québec ont pu montrer de nouveau le fond de leur coeur: ils ont voté pour le maintien de la conscription. Avec M. King, la conscription n'est pas dangereuse et la mort, sur le champ de bataille, ne fait pas de mal.

Le bilinguisme dans le service civil

En marge de l'affaire de Blind River

L'article suivant est reproduit du journal La Survivance, d'Edmonton. C'est l'exposé d'une autre injustice flagrante dans la série innombrable que la majorité anglaise nous impose en ce pays. C'est un cas typique de centaines d'autres qui nous montrent comment nous, Canadiens-français dans notre propre patrie nous devons constamment être sur nos gardes, combattre, revendiquer des droits que la justice nous doit. On s'étonnera ensuite que nous n'ayons plus confiance dans le prétendu "fair play" britannique et que nous soyons résolus de prendre en main nos propres affaires, d'être même intransigeants partout. A Blind River comme ailleurs, il faut que les Canadiens-français par tous les moyens possibles, tâchent d'arriver à leur but. Qu'on rende impossible la situation du maître de poste actuel. Qu'il s'aperçoive, que le gouvernement aussi s'en aperçoive, devant l'action concertée des nôtres que ce type unilingue ne peut plus remplir la charge en aucune façon. Nous le répétons que les moyens se prennent en conséquence, car il ne faut pas reculer là-dessus, car une défaite, une concession là en voudra dire des dizaines ailleurs et le gouvernement qui est contre nous pourra toujours dire, ils ont concédé ailleurs, ils concéderont bien encore ici. Le mot d'ordre est donc intransigeance et que les nôtres de Blind River prennent les moyens nécessaires pour arriver au but désiré. Notre survivance est en cause et si des concessions peuvent se faire sur d'autres points (nous en avons malheureusement toujours trop fait dans le passé et surtout dans le présent) nous ne devons pas reculer dans un cas comme celui-là.

Camille Lemieux

• •

"Depuis un an environ, la section régionale de Blind River, de l'Association d'Education d'Ontario, fait des démarches auprès du Ministère les Postes pour obtenir la nomination d'un maître de postes bilingue. Ces démarches n'ont été jusqu'ici infructueuses. Retraçons brièvement les faits, car il se dégage de cet incident des leçons dont nous pouvons faire notre profit.

LOI LACROIX

A sa session de 1938, la Chambre des Communes à Ottawa adoptait un bill présenté par le député Wilfrid Lacroix, et qui est devenu l'article 32A des règlements du Service civil. Cet article se lit comme suit:

S'il devient nécessaire de faire une nomination dans une localité où l'on parle et le français et l'anglais, et si le sous-ministre du ministère intéressé fait remarquer à la Commission que, pour le titulaire, la connaissance de ces deux langues est indispensable au bon exercice de ses fonctions, la Commission devra nommer à cette position une personne possédant la susdite qualité".

QUELQUES EXPLICATIONS

Remarquons d'abord que cet article de la loi s'applique à *n'importe quel* ministère fédéral, et non pas seulement à tel ou tel département du Service civil. L'incident dont nous parlons ici relève du Ministère des postes. Mais, en fait, l'article de la loi qui fut invoqué s'applique tout aussi bien au Revenu national, au Rétablissement des soldats, au ministère de l'Agriculture fédéral, à la justice, etc...

De plus (et cela est de première importance), la loi ne spécifie pas qu'il faille nécessairement un certain nombre de familles de langue française pour obtenir un employé bilingue. Il suffit que ce soit *"une localité où l'on parle et le français et l'anglais."*

Les sous-ministres sont libres d'interpréter la loi à leur guise, et la Commission qui fait les nominations doit se soumettre à cette décision et nommer les fonctionnaires en conséquence.

Enfin, là où les circonstances l'exigent, le *titulaire doit être bilingues;* il ne suffit pas de nommer un subalterne qui puisse parler le français et l'anglais. C'est le titulaire lui-même qui doit avoir la *connaissance des deux langues. Le texte de la loi est clair sur ce point "...la Commision devra nommer à cette position une personne possédant la susdite qualité".*

L'AFFAIRE DE BLIND RIVER

C'est pour faire respecter cet article de la loi que nos compatriotes de Blind River, en Ontario, luttent, mais sans succès, depuis une année environ. La position de maître le poste de l'endroit étant devenue vacante en 1941, le ministre fit faire une enquête. On constata que la population de cette localité était en majorité française. Mais par un manque de logique et un sans-gêne dépareillé, on nomma au poste vacant une personne ne sachant pas un mot de français; c'était la fille même de l'ancien titulaire.

Un peu plus tard, une employée subalterne bilingue était congédiée du même bureau de poste. C'est alors que nos compatriotes de Blind River décidèrent de faire pression pour obtenir le redressement d'une injustice aussi criante. Jusqu'ici ils se sont heurtés à un refus catégorique.

PRETEXTES INVOQUES

A la suite de son enquête, le sous-ministre des Postes, pour être logique avec lui-même, aurait dû nommer un bilingue à Blind River. Non seulement, en effet, la population était bilingue, (ce qui suffisait aux termes de la loi pour exiger un maître de poste bilingue), mais la population française l'emportait même en nombre sur la population anglaise. Comment alors expliquer la nomination d'une personne qui ne connaissait pas un traître mot de français?

Le prétexte invoqué: la population française ne s'est jamais plainte; on a donc nommé la fille de l'ancien titulaire, qui avait d'ailleurs été 25 ans au service de son père.

Pourquoi alors une enquête et pourquoi un texte de loi? Toutes les explications qu'apporte le ministère des postes pour se laver devant le public ne sont que des faux-fuyants. On promet que si, plus tard, le poste devient vacant, et que la population française est encore en majorité, on en tiendra compte. Voilà une interprétation de la loi que l'on doit tuer dans l'oeuf. L'article 32A n'a jamais exigé que la population soit en majorité française pour avoir droit à un officier bilingue. Il suffit que ce soit *"une localité où l'on parle le français et l'anglais".*

Le ministre des postes a bel et bien fait un accroc à la loi, et même il a manqué de la plus élémentaire logique, en nommant un fonctionnaire unilingue dans une localité où, après enquête, il aurait dû nommer un parfait bilingue. Cette injustice, le ministère des postes se doit de la faire cesser immédiatement.

LECONS POUR L'AVENIR

L'affaire de Blind River doit être une leçon pour l'avenir. Et d'abord que nos compatriotes de Blind River ne cessent pas leur lutte. S'ils ne peuvent faire entendre raison aux autorités, il leur reste un moyen, croyons-nous, d'arriver à leur fin: c'est d'imposer le français à leur bureau de poste, de l'exiger toujours, de ne céder en aucune occasion les droits qui leur reviennent.

L'affaire de Blind River aura mis en lumière un texte de loi trop peu connu et dont on ne tient pas assez compte. Ce texte de loi vaut pour toutes les provinces, tout aussi bien pour nous que pour nos compatriotes de l'Ontario. Partout où se trouvent des groupes français, même s'ils ne forment qu'une minorité, ces groupes sont en droit d'exiger la nomination de fonctionnaires fédéraux bilingues pour les servir. Et, une fois la position obtenue, ces fonctionnaires bilingues feraient bien de se rappeler ce qui leur a valu cette nomination, et se conduire en conséquence.

Ne comptons pas trop, cependant, sur la justice distributive de l'autorité fédérale. Tant d'influences secrètes se jouent dans les coulisses, soit pour mettre des obstacles à une juste répartition; nous serons bien inspirés de ne pas nous fier aux autres pour obtenir la part qui nous revient. L'affaire la part qui nou en est un exemple.

Sachons tirer notre profit de cette leçon et ne laissons pas les textes de loi dormir dans la poussière. Le conseil éclairé de Monseigneur Béliveau est toujours d'actualité: "Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre".

par P.-E. BRETON a.m.i.

Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux misérables. — La Bruyère.

• • •

La civilisation s'écroule parce qu'elle n'est plus chrétienne, elle ne se rétablira que si elle se fonde à nouveau sur la volonté de Dieu. — Mgr Remond.

L'indépendance du Canada

J'ai affirmé dans mon article de la semaine dernière, que nous avions droit à l'indépendance politique et économique, que l'ouvrier et le fermier avaient droit à un juste et raisonnable revenu et aux associations pour l'obtenir.

J'ai affirmé que des Canadiens-français catholiques avaient droit au libre exercice de leur religion, au bilinguisme, à la survivance canadienne française et aux institutions qui garantissent cette survivance. Dans ces deux domaines, nos droits sont d'ordre naturel et constitutionnel. J'ai aussi affirmé qu'il fallait prendre les meilleurs moyens pour sauvegarder nos droits acquis dans ces deux domaines et pour conquérir ceux dont nous sommes frustrés. Canadiens-Français, n'oublions pas qu'au point de vue catholique et français, nous sommes les seuls intéressés, et qu'à nous revient le devoir de faire triompher cette double cause. Voilà plusieurs affirmations. Maintenant tâchons ensemble de démontrer la justesse, le bien fondé de toutes ces affirmations, et d'étudier les meilleurs moyens au point de vue politique, le but proposé par les mêmes affirmations. D'abord nous avons droit à l'indépendance politique et économique et nous avons le devoir de travailler de toutes nos forces pour l'obtenir. Nous avons droit. Depuis la conquête de 1763, nos pères de générations en générations ont travaillé, fait des sacrifices et plusieurs ont versé leur sang, pour obtenir, petit à petit notre Statut d'indépendance, qu'on appelle le Statut de Westminster. Ils ont obtenu l'indépendance religieuse et légale "au point de vue droit civil" et parlementaire, par l'Acte de Québec de 1791, et l'Acte Constitutionnel, lesquelles chartes de droit leur ont coûté à part plusieurs autres sacrifices, deux guerres contre des Etats-Unis (1775-1812). Plus tard avec l'élément anglais, venu des Etats-Unis, ils ont obtenus vers 1842, l'indépenadnce parlementaire plus complète et un gouvernement responsable à la chambre de l'assemblée. Ces droits leur ont coûté, à part l'accumulation de tous les travaux et sacrifices, depuis 1763 la glorieuse révolution de 1837.

L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui proclame: la fondation des deux Etats, l'état anglais et l'état français; l'égalité des deux races, et pour nous, droits de la race canadienne-française à la langue, à la religion, aux écoles françaises et le maintien de notre système juridique.

L'acte fédératif de 1867 est une bonne entente bilatérale pour former un état binational, anglais et français. Nos ancêtres ont conquis le droit d'étudier et d'administrer leurs affaires domestiques à leur gré, basés sur la collaboration entre les deux races constituantes du pays.

Enfin avec le Statut de Westminster adopté par le parlement de Londres en 1931, nos pères ont obtenu que le Canada devienne un pays indépendant en aucune façon subordonné au gouvernement de Londres et par là, maître absolu dans la régie de ses affaires internationales.

Voilà pour le droit à l'indépendance politique au point de vue constitutionnel. De colonie britannique que le Canada était en 1763, colonie dont les affaires intérieures comme extérieures étaient administrées par le Colonial Office de Londres, petit à petit le Canada grâce à la ténacité de ses politiciens surtout des Canadiens-français est devenu un pays où grandit une nation qui d'abord administre ses affaires domestiques à l'intérieur de sa maison, elle-même, tandis que son commerce extérieur et autres étaient encore administrés par Londres. Puis après le Statut de Westminster de 1931, il administre ses affaires à l'extérieur, avec ses voisins, de sa propre, initiative et à son gré. Depuis 1931, nos politiciens ne se sont pas toujours servis de ce droit pour le plus grand bien du Canada. Ainsi en 1939, le gouvernement King déclarait la guerre à l'Allemagne, Deux ans plus tard, le même gouvernement déclarait la guerre au Japon. Depuis l'invasoin de l'Europe le Canada a son armée canadienne, sous la direction d'officiers supérieurs canadiens. Ses actes ont été des actes désastreux pour le bien actuel dans le temps et le futur du Canada. Cependant les mêmes actes démontrent bien que le Canada est un pays souverain, indépendant. Ce qu'il nous faut dans l'avenir et c'est ce que se propose d'accomplir le Bloc Populaire Canadien, si l'électeur veut élire plusieurs candidats de ce parti. Ce qu'il nous faut c'est l'indépendance, non pas théorique seulement, non pas constitutionnelle seulement, non pas une indépendance craintive en temps de paix, encore bien moins une indépendance factice ou traitresse en temps de guerre. Ce qu'il nous faut pour le bien d'abord et avant tout de la masse de la population canadienne hardie, pratique, totale, en temps de paix comme en temps de guerre, indépendance par laquelle nos politiciens auront le droit et le devoir d'agir, d'abord, ensuite et toujours pour les intérêts du Canada. Qu'on ne se serve pas de notre Statut d'Indépendance pour faire seulement des faux pas, qui nous ruinent à tous points de vue. Mais qu'on s'en serve pour poser des actes de bon sens, des actes pour nous, toujours et sans cesse. Le moyen pratique pour nous le Nipissing d'atteindre ce but, c'est d'élire un candidat du Bloc Populaire Canadien. Allons-y les gars, la lutte en vaut la peine.

Lionel CAMPEAU

Opinions et événements

par Jean-Claude Richelieu

Document Sensationnel...

Ce document sensationnel c'est un plan pour la soviétisation des Amériques, publié par l'Ecole Sociale Populaire. Voici l'avant-propos: "Le 18 mai 1944, se clôturait dans le secret à Mexico le IXe congrès du Parti communiste mexicain. Le principal orateur fut un député du Chili, Lafferte, invité pour donner des directives à ses camarades du Mexique. Son discours d'une extrême violence contre l'Eglise catholique devait rester inconnu du public. Deux journaux, Excelsior et Manana, réussirent à mettre la main sur une copie du texte sténographié et le publièrent en juin 1944...

Le discours du camarade Lafferte commence comme suit:

"En quelques mots, pour ne pas fatiguer l'attention de l'assemblée, je ferai rapport de la situation générale du continent américain, de l'Angleterre, et de la Russie sur tout ce qui a trait à notre parti communiste mondial.

Pour preciser les idées, il faut indiquer que l'URRS, le gouvernement du général Staline, continue à rester fidèle aux orientations légitimes que vous venez d'entendre. Il continue d'être entièrement fidèle et il n'y a pas lieu, entre nous, de nous émouvoir des manoeuvres de Moscou et des autres centres marxistes pour apaiser les méfiances et les soupçons du capitalisme. En ce moment, où l'effort de guerre des nations unies doit être concerté pour en finir avec les puissances de l'Axe, les chances sont superbes. Non seulement dans le prolétariat, d'infiltration du communisme par tout le monde mais aussi dans le monde intellectuel et culturel, DANS LE DOMAINE MILITAIRE, dans la finance et dans le commerce international."

Voilà qui est suffisant pour nous faire voir la duplicité des agents communistes. A l'heure actuelle nous sommes les alliés, les "amis" des communistes russes. Le partage inique de l'héroïque Pologne augure très mal. Pourrons-nous, dans un monde bouleversé par les calamités terrestres et aussi par des idéologies matérialistes comme le communisme, établir une paix solide. Il faudrait être aveugle pour l'affirmer. La Russie notre partenaire d'un instant, a ses ambitions mondiales. Elle n'en démordra pas. Elle a la force d'une armée considérable. On lui fait une belle propagande dans les pays alliés. Elle est montrée sous un jour favorable. Aussi ses agents en profitent-ils pour poser les fondements solides du règne moscovitaire.

Et nous...? Que faisons-nous? Nous qui avons la vérité comme bouclier...? Grave question! Nous croupissons dans une indifférence bourgeoise; nous attendons qu'il soit trop tard pour agir. Eh bien, le sort des milliers de catholiques espagnols mexicains,...etc, nous est réservé si nous ne nous hâtons pas de nous dresser contre le flot envahissant du communisme. Le discours du camarade Lafferte le démontre avec évidence, la religion catholique est le plus grand obstacle que rencontre le communisme.

• •

Ainsi donc encore une fois...

La semaine dernière les énumérateurs de l'élection fédérale ont distribué aux voteurs des certificats de votation. L'on aurait pu croire que ces messieurs et dames auraient eu en leur possession des livrets français (ou pour le moins bilingues). Pourtant, le dénombrement des voteurs fédéraux, cela regarde le fédéral. Et les services fédéraux ne doivent-ils pas être bilingues? Toutes ces petites tracasseries commencent à nous tomber sur l'épiderme. Raison de plus pour se voir servir des formules en notre langue, notre officier-rapporteur et son représentant à Sudbury ne sont-ils pas tous des Canadiens français? Ne doivent-ils pas voir à respecter leurs compatriotes? De la part d'un Anglo-Canadien cela pourrait se concevoir mais de la part des Canadiens français cette frustration de notre droit l'est moins. Aussi demandons-nous à ces messieurs des explications parce que nous ne voyons pas comment un tel oubli ait pu être fait.

Maintenant que les Canadiens français d'Ontario ont leurs écoles, ne dirait-on pas qu'ils s'asseoient sur leurs lauriers bien gagnés? Ne les dirait-on pas pétris de mollesse pour continuer la lutte quotidienne. La lutte continue! Nous la gagnerons ou nous la perdrons! A nous d'y voir. Lutte sur tous les fronts: économique, politique, religieux, social, éducation, institutions catholiques et françaises...etc. Il y a de quoi occuper toute une année vaillante.

HANMER

Nous sommes heureux d'apprendre que dimanche, le 15 avril, se fondait à Hanmer un cercle de Jeunes Laurentiens.

L'assemblée fut ouverte par M. Arthur Pharand qui encouragea ses auditeurs à faire partie de ce mouvement de Jeunes Laurentiens, si promettant pour l'avenir et le bien des Canadiens-français.

On forma un comité, dont voici les membres:

Prés. Lucien Proulx;
V.-Prés. Wilfrid Dépâtie;
Sec. Onésime Tremblay.

Voiler une faute par un mensonge, c'est remplacer une tache par un trou. —V. Cousin.

Ne négligez pas votre santé
Consultez votre médecin et
apportez-nous vos prescriptions

La Pharmacie Lévesque

Tél. 5-5274 **469 rue Notre-Dame** **Sudbury**

Découpez ceci et expédiez-le par aéroposte aujourd'hui.

Un message urgent de

GEORGE DREW

LE 4 juin est Jour d'élection pour les membres de nos forces armées outre-mer, d'Ontario, tout comme ce le sera ici au pays. Les arrangements qui ont été faits assurent tout le temps voulu pour la prise du scrutin outre-mer. Des officiers rapporteurs spéciaux sont déjà outre-mer.

Quelque chose de plus, toutefois, doit être fait afin que nos votants outre-mer sachent pour quelle raison une élection en Ontario nous a été imposée à cette époque.

Je prie tous ceux qui liront ce message d'écrire MAINTENANT par **aéroposte.** Donnez à nos hommes et femmes outre-mer tous les renseignements que vous pouvez et ne manquez pas de leur faire savoir le nom exact de la circonscription provinciale dans laquelle ils ont droit de voter, et le nom du candidat. Cela est de grande importance parce qu'un grand nombre n'ont pas encore voté et la différence des noms et des limites des circonscriptions provinciale et fédérales rend doublement nécessaire de ne pas manquer de leur communiquer le nom exact de la circonscription dans laquelle ils ont droit de déposer leur bulletin le 4 juin.

Si vous êtes dans le doute au sujet de quelques détails, veuillez appeler le bureau des Conservateurs progressistes dans votre localité et obtenez tous les renseignements sans délai.

Sincèrement vôtre,

Geo. C. Drew

Ne manquez pas d'expédier ceci par aéroposte.

Le jour de l'élection est le 4 juin

Le nom de la circonscription est:

Le nom du candidat est:

PUBLIE PAR LE PARTI DES CONSERVATEURS PROGRESSISTES D'ONTARIO

TRIBUNE LIBRE

L'Ami du Peuple,
82 rue Beech
Sudbury.
M. le Rédacteur,

Au risque de perdre mon temps à convaincre des gens qui, comme les pharisiens de l'Evangile, ont des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne point entendre, je rappelerai, si vous avez l'obligeance de publier cette lettre, que seuls, le Bloc Populaire Canadien, les Indépendants syndiqués et quelques libéraux en rupture avec leur parti, et voté pour la motion Pouliot.

Cette motion, on s'en souvient, demandait l'abrogation immédiate de la conscription (lire: volontariat obligatoire.)

Cela veut dire que tous les autres partis: libéral, conservateur, C.C.F., Communiste et Créditiste se sont entendus pour continuer une guerre qui ne nous intéresse pas, une guerre ruineuse pour notre pays en capital et en capital humain surtout.

Je vois déjà, monsieur le rédacteur, la longue épitre que vont vous écrire les membres du cercle d'études créditistes de Subdury pour faire grand état de leurs protestations de toutes sortes contre la conscription.

Qu'ils aient protesté contre pareille chose, je les en félicite sincèrement. Mais c'est d'abord et surtout auprès des chefs du parti créditistes que devaient se faire entendre leurs protestations.

Il est vrai que cela n'a pas changé grand'chose car ce n'est pas eux qui ont le pouvoir d'orienter la politique de leur parti.

Voilà pourquoi, monsieur le rédacteur, ce n'est pas le petit groupe de Sudbury que j'attaque en disant que le parti créditiste, de par ses actes, est un parti essentiellement anti-canadien, tout comme les autres qui ont voté comme lui.

Sincèrement,
Georges GUENETTE

M. le rédacteur,

Il est vraiment étonnant, monsieur le rédacteur, de voir des fonctionnaires faire semblant d'ignorer ou ignorer l'histoire du Canada (peut-être parce qu'ils ne sont pas tous Canadiens) au point de nier à la langue française des droits que lui garantit la constitution du pays.

Voici: je me présente l'autre jour au bureau de poste et naturellement je m'adresse en français. Le français vous savez bien n'est pas la langue habituelle de nos fonctionnaires et l'on n'y entend rien comme de coutume. J'insiste comme c'est mon droit, mais voilà tous mes "gens de lettres" en émoi.

Pensez donc, crime abominable que de vouloir se faire servir en sa langue dans son propre pays!

Et comme je pointais du doigt une injustice, ce qui à leurs yeux n'en était pas une, on voulut bien vite enterrer l'affaire.

L'un de répondre par un amical signe de me taire: chut..chut!!! (en anglais); l'autre consterné, bras au ciel, ne disant mot; un troisième disant mot (j'omets ses paroles). Enfin, un autre (une femme "celui-là) pour couper court à toutes ces politesses, m'adressa cette "perle" que l'on connaît pour l'avoir entendue déjà: "If you want to speak French go in Québec, this is Ontario!"

Voilà monsieur, qui scandalisera nos politiciens véreux et présidents indignes, (grands champions de bonne entente et d'union nationale). Ils auront grand peine à croire qu'il y ait en terre canadienne de si méchantes gens pour vouloir nous priver de notre langue.

Ces honorables messieurs, il est vrai, amateurs de patriotisme plutôt que patriotes, ont le culte du parti et ce mal explique chez eux bien d'autres faiblesses; car l'ordre est renversé: le parti d'abord, le patriotisme ensuite et surtout qu'il n'en coûte rien ou peu.

Que sert donc de le leur demande, d'avoir du français à l'école primaire si le français est banni lorsqu'il n'est pas honni dans les affaires et les services publics? Que nous sert, je le leur demande encore, d'apprendre à nos enfants la langue de la clarté s'ils ne doivent s'en servir dans la vie autrement que pour bêler un baragouinage qui n'est pas un langage dans aucune langue...

M. le rédacteur, on a souvent parlé de ce point là. Votre journal s'est toujours fait l'avocat de la cause française dans la région. C'est pourquoi je vous demanderais d'avoir l'obligeance de publier cette lettre afin que cette atteinte aux droits du français et aussi notre légitime fierté ait un écho auprès de nos organisations.

Oui, nos organisations! Nous n'entendons pas encore les clameurs de la bataille qu'elles livrent (je dis bataille car ici elle devient nécessaire).

Dans l'autre côté, on nous envahit. Paperasses du gouvernement, formulaires de toutes sortes, (récemment encore le certificat de votation que nous ont distribué les énumérateurs) nous sont présentés dans l'unique langue anglaise. On nous force ainsi à mendier du français! Et combien ont la faiblesse ou l'insouciance de ne pas demander ces mêmes formules en français!

Dans les affaires, combien ont la condescendance pour ne pas employer l'autre terme, de parler la langue de celui à qui il donne leur argent. Que dire de nos marchands canadiens-français qui font leurs écritures en anglais à des clients canadiens-français. A titre de contribuables et de clients nous avons le droit d'exiger du français dans les affaires et l'administration publique.

Quand à nous, nous châtirons bientôt la présente administration qui ne veut pas respecter notre droit.

Bien vôtre,
Isaie BEDARD

P.S.—Quand je parle de politiciens véreux j'entends bien parler de ceux qui le sont vraiment, et quand il est question de présidents indignes, il s'agit bien, pour sûr, des présidents indignes. Vous croyez inutile de préciser. Mais moi, je sais que c'est important. Si j'omettais ces précisions, voyez-vous, tous les présidents et tous des politiciens prendraient la mouche. D'ailleurs, je retire les épithètes s'ils en sont offusqués.

Cercle d'Etudes du Crédit Social,
MM. J.-P.-A. Brunet et
A.-P. Rathwell.

Pour répondre à votre tribune libre parue dans l'Ami du Peuple le 12 avril, je désire ici répéter que les Canadiens-français ne doivent pas travailler à l'avancement de partis, groupements ou associations impérialistes qui nous ont fait tant de tort.

Vous avez peut-être de bonnes intentions mais en travaillant de concert avec des impérialistes vous renforcissez leur influence et aussi travaillez contre le bien de notre patrie. Une protestation à M. Hurlubise, McNaughton, etc., c'est bien mais c'est loin d'être suffisant. Une protestation, c'est un commencement de lutte qu'il ne faut pas lâcher dès qu'elle est faite. Il faut qu'elle soit continuée et c'est ce que fait le Bloc. Si, lorsque les Créditistes de l'ouest se sont montrés impérialistes (plus que les autres) les Créditistes du Québec, d'ici aussi, avaient rompu toute relation avec eux, ne croyez-vous pas que cet acte les aurait fait réfléchir? Si, par exemple, votre groupement (Québec et d'ici) leur faisant savoir que tant que leur attitude impérialiste ne changerait pas vous ne présenteriez jamais de Créditistes et alliez supporter à plein le Bloc, croyez-vous que les Low, les Manning et les Blackmore, s'ils sont créditistes sincères comme vous le prétendez, seraient prêts à sacrifier comme cela l'avancement des idées créditistes au pays pour leur absurde impérialisme?

Autre point qui devrait vous faire réfléchir, n'oublions pas qu'au pays ici, chez les créditistes comme chez les autres partis, l'impérialisme a un fond surtout anti-français. C'est parce qu'on veut travailler contre les Canadiens-français qu'on est impérialiste surtout. L'exemple de l'Australie, Nouvelle-Zélande et Afrique du Sud est là pour le démontrer: ces pays n'on pas eu de conscription pour outre-mer.

Il est difficile de comprendre que vous, les Créditistes, êtes prêts à sacrifier l'idépendance de notre pays pour des piastres et un meilleur ordre de vie. De tout temps la liberté a toujours passé en premier lieu chez l'homme quel qu'il soit. Vaut mieux, comme on dit souvent et c'est très juste, être pauvre mais libre que riche et aux dépens d'un autre.—

C'est pour cela que le Bloc veut avant tout l'indépendance totale du pays — et politique et économique. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il n'y a pas que les Créditistes à avoir une réforme économique. Vous prétendez possédez exclusivement la vérité sur ce point. Outre que c'est très prétentieux vous devez savoir que, hors du Crédit Sosial, il y a des gens qui prétendent et pas des derniers venus, l'avoir aussi. Nous avons, je l'espère, des hommes aussi sincères, aussi compétents que les vôtres et qui n'acceptent pas le Crédit Social, non par servitude aux puissances de l'argent ou par ignorance, mais parce qu'ils ne croient pas dans tous les points de ce système.

Voici les grandes lignes de la réforme monétaire du Bloc, article paru dans l'Ami du Peuple du 5 avril, 1945 et provenant du programme:

LA MONNAIE ET LE CREDIT

Le B.P.C. proclame que la monnaie et le crédit sont les leviers essentiels et fondamentaux dans la vie économique du Canada et réclame la mise au ban immédiate de la dictature de l'argent.

Les principes directeurs du Bloc en matière de monnaie et de crédit sont les suivants:

1—Nous affirmons la souveraineté monétaire de l'Etat et entendons qu'il exerce effectivement et efficacement cette souveraineté, en tout temps et partout, pour le plus grand bien du peuple canadien;

2—La monnaie et le crédit doivent être au service de l'économie et du peuple et non au service de quelques financiers;

3—Il doit y avoir assez d'argent en circulation et de crédit en existence pour assurer:

a) la libre circulation des richesses;

b) l'équilibre entre la production et la consommation;

c) et le plein épanouissement de l'économie canadienne;

4—Le crédit doit reposer non seulement sur la capacité des individus, mais également sur l'aptitude de la communauté à produire des richesses susceptibles de satisfaire ses besoins;

5—Il ne saurait y avoir de monnaie saine sans monnaie stable et la monnaie stable suppose:

a) la suppression des privilèges exorbitants et des profits abusifs, et la répartition équitable des moyens de paiement mis à la disposition de la collectivité;

b) la stabilité des prix, notamment ceux de certaines matières premières et services publics;

c) la stabilité du change. Si les circonstances économiques l'exigent, cette stabilité devra être assurée par le contrôle des devises, des mouvements de capitaux et du commerce extérieur.

6—Pour être sain et remplir efficacement le rôle économique et social qui lui est dévolu, le crédit ou la puissance de prêt ne doit pas être centralisée entre les mains de quelques individus ou institutions financières.

7—Il importe donc de favoriser et encourager l'établissement et le multiplication des coopératives dites d'épargne et de crédit (caisses populaires dans la province de Québec et "Union credit" dans les provinces anglaises.)

Je demande ici publiquement au cercle du Crédit Social ou à son porte-parole d'exposer par l'entremise du journal l'Ami du Peuple ce qu'ils ont contre ce programme.

En terminant, je tiens à dire encore une fois que tous les Canadiens-français devraient comprendre que travailler, lutter pour l'indépendance du pays devrait passer avant tout le reste. Sous peu, dans quelques années, le pays sera plongé dans une nouvelle aventure sanglante à cause de sa sujétion à l'Angleterre. La voix du sang parlera contre les nôtres d'aujourd'hui, dont les Créditistes, qui au moment donné n'ont pas fait leur devoir pour empêcher le Canada d'être jeté à fond dans ce nouveau conflit.

Pour cela il n'y a qu'un moyen. Travaillons d'abord pour l'indépendance du pays, nous pourrons ensuite différer d'opinions sur les réformes de seconde importance comme les réformes monétaires, électorales, etc.

Signé: J.-E. Blais
Président du comité local du
Bloc Populaire

Chronique du Collège

Mesdames et Messieurs:

Nos conjectures de la semaine dernières ne s'étant pas réalisées, nous nous abstenons d'en formuler pour cette semaine; bornons-nous à dire que la température est très belle aujourd'hui, et que nous espérons qu'elle continuera à se montrer favorable pendant toute la semaine qui va suivre.

A cause de la température assez froide cette semaine, les parties de balle se sont jouées à un rythme ralenti. Tout d'abord ce fut la pluie, ensuite, la neige ces jours derniers, qui retardèrent les ligues. Les amateurs de balle souhaitent, et avec raison, le retour du beau temps.

Les élèves suivent avec un grand intérêt ces jours-ci les nouvelles de guerre. Chacun est anxieux de savoir à quel moment l'Allemagne se décidera de capituler. La rumeur de samedi, voulant que les Nazis se soient rendus, causa quelqu'excitation dans la maison, notamment parmi les élèves, et un désappointement lorsqu'elle fut déclarée non fondée. Les élèves, en effet, comme tout le monde d'ailleurs, sont intéressés à ce que la guerre finisse. Il y a toujours les appels militaires, qui, à moins d'exemption, obligeraient les intéressés à discontinuer leur cours et renoncer par le fait même à l'avenir qu'ils se préparent ici au collège. De plus il y a le cas où les finissants, ayant choisi une profession qui n'est pas essentielle à l'effort de guerre, seraient forcé d'y renoncer ou d'aller dans l'armée. Après la guerre, ils seront plus libres de choisir la profession où ils se sentent appelés. Ils ont, je crois, parfaitement raison.

Toute la semaine, les acteurs de la pièce de David Copperfield, se sont exercés; et ils sont allés quelques fois à la Salle Sainte Anne. La pièce promet d'être très intéressante, surtout bien rendue, car les acteurs ont été choisis avec soin et s'acquitèrent très bien de leur rôle. Les deux représentations auront lieu mercredi le 2, et vendredi le 4 mai. Le succès de cette séance sera dû surtout à la diligence des Rév. Pères Lafonde et Dallaire, qui depuis déjà assez longtemps s'occupent d'exercer les acteurs. Avis donc de se rendre en grand nombre à la Salle Sainte Anne le 2 et le 4 mai, à huit heures et trente du soir, pour assister à la représentation de David Copperfield.

Samedi après-midi, nous devions avoir comme d'ordinaire le congé du dernier samedi du mois. Cependant à cause de la température qui ne permettrait pas d'entreprendre des jeux, le congé a été remis à une autre journée qui sera plus propice.

Samedi, dans l'après-midi, nous avions la visite de M. Lucien Proulx, ancien élève du collège et maintenant professeur à l'école de Markstay.

Ce soir, les membres de la fanfare et de la chorale du collège ont la permission d'assister à un concert qui se donnera au théâtre Capitol. On doit y entendre trois artistes de Toronto, entre autres un pianiste et un violoniste.

Grâce à l'initiative du Rév. Père préfet, les élèves peuvent concourir dans la vente de billets organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Sudbury en vue de subvenir aux besoins de l'Oeuvre des Terrains de Jeux, dont le Père Préfet a la charge pendant les vacances. Il est évident que c'est là une oeuvre de toute importance, puisqu'elle offre aux enfants de la ville un endroit pour venir jouer en toute sécurité, sous l'oeil du Père Préfet, et évite plusieurs accidents aux enfants qui seraient obligés de s'amuser dans les rues exposés à tous les dangers.

Dimanche dernier, le club de balle de M. Henry Dunn, les Shamrocks, vinrent jouer une partie de balle molle sur le terrain du collège. Le Grand Club, du collège fut vainqueur. Mercredi soir, le Club St-Louis, vint à son tour s'essayer contre le collège, mais à son tour fut battu.

Mesdames et messieurs, les prochaines sont encore à venir, alors j'attends à la semaine prochaine pour vous les rapporter.

Henri LEMIEUX

Faites lire l'Ami du Peuple

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 8-6132
25 rue Beech

LAITERIE STANDARD
Lait — Crème
260 rue Victoria Tél. 3-5382

Pour les réceptions de mariages, les danses, et autres activités sociales, la salle de danse de l'Hôtel Frontenac est à votre disposition
l'Hotel FRONTENAC

J.-B. DUCHARME
Service Funéraire
73 rue Beech Téléphone: 8-6302

QUAND VOTRE MONTRE A BESOIN DE REPARAGE
ATTENTION !
Il n'y a rien de plus important que de la faire examiner par un expert. Pour cet important service, nous vous conseillons d'aller chez
ED. LAURIN
SPECIALISTE EN MONTRES DE PRECISION
49 rue Cedar Téléphone 3-0611
EN HAUT DE LA BANQUE ROYALE

Travaillons, luttons pour l'indépendance totale du Canada

Avons-nous vraiment un esprit canadien-français?

Le 7 mars se terminait la semaine de la fierté nationale. Nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs la magnifique conférence suivante, donnée au Collège du Sacré-Coeur par le P. Lucien Campeau S. J., à la clôture de cette semaine marquée chaque année chez nos collégiens, par de belles et nombreuses manifestations patriotiques et nationales.

• •

Le P. Campeau donc:

Révérend Père Recteur,
Mes révérend Pères,
Mes chers amis,

Toute cette harmonie des chants canadiens qui vient d'inonder la salle pourrait me dispenser de vous parler de l'esprit canadien-français. Mais on m'a demandé de clôturer par quelques paroles la semaine de fierté nationale.

Grâce à l'intelligente activité de l'A.C.J.C. et à la collaboration des différentes classes, vous avez pu contempler en des tableaux suggestifs nos différents sujets de fierté: réussites de notre vie nationale, religieuse, littéraire et artistique. Aussi mon sujet se trouve-t-il naturellement engagé puisque j'ai choisi celui de la culture canadienne-française. Je vous prie cependant d'entendre ici le mot de culture dans le sens le plus général possible. Si vous voulez, nous l'entendrons comme un ensemble d'habitudes de pensée et d'action propre à un groupe ethnique, qui le distinguent des autres groupes, qui le force à se lever, unanime, pour la défense de l'une ou de l'autre de ses valeurs essentielles, mise en péril. En ce sens, il vaut mieux que je parle d'esprit canadien-français, réservant ce mot de culture à l'expression intellectuelle, artistique et littéraire de cet esprit. Ces deux aspects de notre âme canadienne-française feront le sujet de mon entretien. Mes opinions pourront être discutables: je vous les confie, également contents si elles vous apportent quelques lumières ou si elles suscitent de fructueuses discussions.

Avons-nous un esprit canadien-français? Pour répondre à cette question, parcourons rapidement les étapes de notre établissement en ce pays.

Nous descendons de quelques douze cents familles pionnières qui arrivèrent au pays entre 1640 et 1680. Elles venaient de France au moment où celle-ci illuminait l'Europe entière par la splendeur de sa monarchie, par l'éclat de sa culture unique et parfait aboutissement de toute la civilisation gréco-latine. Cueillis dans les différentes provinces de France, ces fondateurs de peuples apportaient ici toutes leurs différences de traditions, de coutumes, de langage même. Le voisinage, la communauté des luttes et des privations, les mariages fondirent tous ces trésors en un seul, bien à eux. Et dès les débuts du 18e siècle, deux siècles avant la France elle-même, ils avaient acquis l'unité de la langue; les coutumes s'étaient fondues; les traditions communes se nouaient. Il n'y a pas que cela. Les nouveaux Canadiens s'agrippent au sol, revêche ou généreux; ils pénètrent dans la forêt qui devient leur domaine partagé avec les Indiens. Ils oublient la France; ils s'habituent à s'en passer puisqu'elle se fait négligente: ils deviennent canadiens. On le verra en 1760, lors des dissensions et les défiances entre les miliciens de Vaudreuil et les réguliers de Montcalm; on le verra en 1763 lorsque, malgré l'exode d'un grand nombre de nos aristocrates, plus français que canadiens, nos ancêtres ne penseront même pas à quitter leurs terres ni leur pays. Que serait-on allé faire en France?

Soixante-cinq mille canadiens en 1763! Sans chefs, autres que ses prêtres, car les débris de son aristocratie était déjà trop occupée à courtiser le vainqueur; sans organisation politique ou sociale, autre que la paroisse, car l'administration était aux mains des conquérants et la législation ancienne en péril de mort; sans richesse non plus; les terres étaient ruinées, les maisons et les granges brulées et on sortait souvent de la forêt comme des bêtes sauvages. Les écoles n'existaient plus; le Séminaire avait fermé ses portes, et il pressait plus d'acheter du pain que des livres.

Pourtant, ces paysans, pauvres, sans instruction, spontanément, unanimement, énergiquement, se levèrent et refusèrent de mourir. Ils prouvèrent qu'ils n'étaient ni des déracinés ni des exilés en forçant un vainqueur vigoureux, entreprenant, fanatique, à les laisser vivre, et vivre comme eux-mêmes l'entendaient. Ils purent adorer Dieu à leur gré, cinquante ans avant les catholiques d'Angleterre; ils gardèrent leur droit civil que les vainqueurs tenaient pour rétrograde; ils parlèrent leur langue qui agaçait les oreilles anglaises. Où donc pouvaient-ils trouver cette énergie sinon dans le sentiment d'une solidarité nationale pleinement accomplie, dans une conscience profonde de leur existence comme peuple? Sans doute, la Providence nous avait donné des voisins remuants qui eurent l'heure d'effrayer nos maitres. Mais le même instinct national guidait nos pères dans leurs réclamations les empêcha de s'allier, sous la poussée d'une justifiable amertume, à leurs voisins révoltés.

Il avait donc une âme, ce peuple vaillant, incapable de courber l'échine sous le joug; il vivait et agissait par lui-même et pour lui-même: il avait un esprit national.

Il n'est pas besoin de chercher longtemps pour déceler les traits de cet esprit. Il est français, canadien et catholique.

Du français, il a la clarté. Ses exigences sont nettes et, du premier coup, il discerne les conditions essentielles de sa survivance; du français, il a encore la ténacité et la suite dans l'effort: jamais il ne se repose qu'il n'ait obtenu ce qu'il réclame; enfin, il a la logique; si on lui concède un principe, on doit lui permettre de l'appliquer.

Esprit canadien aussi. Tout ce qui compte pour ces paysans, c'est la terre qu'ils ont défrichée, la maison qu'ils ont bâtie, le clocher qui veille leurs morts. Il n'y a pas pour eux d'intérêt même dans la France qu'ils aiment. Ils n'ont que faire d'ambitions impériales, d'influence et de domination extérieure. Leur avenir, comme leur passé, c'est uniquement leur vallée et leur fleuve.

Esprit catholique. Rappelons-nous que pour ce peuple désemparé, sans chef, sans institutions, l'Eglise a été le seul point de ralliement, le clocher, le seul drapeau national. Comprenons bien que la vie surnaturelle est pour lui une nécessité profonde. Peu importe la pauvreté, peu importe la misère, son espérance est plus haute, dans le ciel. Cela seul explique la patience et l'austérité de ces héros.

Voilà les caractères essentiels de l'esprit canadien-français. Il reste encore à souligner, dans un autre plan, deux traits qui sont des modalités des premiers et qui finiront de peindre ces canadiens, le réalisme et l'idéalisme.

Les Canadiens français, après la conquête, ne se paient ni de mots ni de théories. Ce sont des choses concrètes qu'il leur importe de conserver ou de conquérir. Ils veulent un évêque, on leur donnera un évêque; des lois protègent leurs terres, il faut les leur garantir; ils possèdent une langue toute chargée de traditions et de sentiments qui font leur richesse, ils parleront leur langue. Outre ces positions essentielles, il leur faut assurer leur survivance par la force de leur bras. Jamais peuple n'a moins attendu de son gouvernement. Ils reprennent la culture du sol; leur fils s'enfoncent dans les forêts et ce sera, pendant deux siècles, une lutte épique entre eux et la nature. Que de fois ils entreront, colons de 14 ou 16 ans, au coeur de la forêt vierge avec une hache pour toute fortune et commenceront à "clairer" un emplacement pour la première cabane. Ils mourront parfois à 90 ans en laissant à chacun de leurs cinq ou six garçons une terre défrichée et bâtie. Ces gens-là se nourrissent-ils de rêves et d'idéologies?

Réalistes, ils le furent, mais aussi idéalistes. Car ils ont un idéal qui les éclaire: celui d'assurer la perpétuité de leur nom sur le sol qu'ils ont conquis; celui de répandre le nom français sur tous les points de leur domaine; celui, avant tout, de s'assurer à eux-mêmes et à de nombreux enfants, une couronne de gloire éternelle. S'ils furent si peu avides de richesses et de progrès matériels, s'ils sont encore si simples et si frugaux dans leurs moeurs, c'est que la richesse n'est pas pour eux une marque de prédestination; s'ils furent si patients dans la pauvreté et la souffrance, c'est qu'elles sont souvent la route la plus sûre et la plus rapide pour arriver à l'établissement éternel.

Tel fut et tel est encore, grâce à Dieu, l'esprit canadien-français. Je n'ai pas encore parlé de sa culture intellectuelle canadienne-française. On comprend qu'elle fut lente à venir pour ce peuple absorbé par la lutte de l'existence. Il y avait eu une élite sous l'ancien régime, mais elle était française. Il en grandit une autre sous le régime anglais, canadienne et française cette fois, mais longtemps réclamée par les besognes pressantes et pratiques du moment. Toutefois, nous avons aujourd'hui une culture intellectuelle, c'est-à-dire une expression dans des oeuvres durables de notre mentalité propre. C'est la destinée de tout peuple comme de tout individu qui grandit de prendre conscience de soi-même. Il nous est arrivé aussi, en des élans plus admirables que profitables, de nous établir dans des châteaux de nuages et de vouloir conduire notre peuple sur les routes instables de nos rêves. Encore un résultat d'un inhibition anormale.

On peut noter trois tendances principales dans notre vie intellectuelle, conséquences de la conquête. Elles caractérisent assez bien trois groupes d'individus qui s'y laissent plus ou moins entrainer.

Voici le groupe des lâcheurs et des traitres: groupe peu intéressant de ceux qui, éblouis par les avantages matériels d'une trahison, n'hésitent pas à renier l'héritage spirituel des ancêtres. Nous en avons compté parmi notre élite dès les premières heures du régime anglais. Aujourd'hui encore, combien, qui, nés du peuple, montés sur ses épaules, sautent par dessus la muraille sans regretter les frères qu'ils désertent! Mais ce sujet est trop triste, laissons-le.

Dautres se sont faits les prêcheurs de la bonne entente. C'est une troupe plus intéressante. Il y a au moins une certaine dose d'idéal dans cette croisade. Il peut être grand de prêcher l'union, la concorde, la compréhension universelle. Mais si l'union ne peut se faire qu'au prix de concessions ruineuses, s'il faut hypothéquer nos richesses essentielles, nous ne pouvons entrer dans le marché. A celui qui sait l'antagonisme irréductible entre les deux cultures anglaise et française, qui connait la divergence absolue de leurs voies, il apparait chimérique d'espérer une compréhension bienveillante et générale. Les plus optimistes peuvent attendre une patience réciproque...peut-être! Si la bonne entente est autre chose, c'est un beau rêve, pas plus!

Enfin, voici une troisième tendance. Elle s'est trouvée plus ordinairement chez ceux qu'on appelle nos nationalistes. On y distingue deux aspect, l'un chimérique, l'autre défensif.

Cette cicatrice jamais fermée de la conquête a fait naitre combien d'avenirs pour notre race! Combien de solutions avons-nous imaginées pour nous dégager de l'étau anglais. Elles ont pris forme parfois en l'image d'une république française sur les bords du St-Laurent. Les esprits nationalistes se sont souvent bercés de cette caressante illusion, qui les a ravis aux besognes plus prosaïques du moment. Il ne faut pas oublier que nous tenons en nos mains la clef de l'Amérique du Nord et qu'il serait bien imprudent, si l'on considère les choses d'un oeil réaliste, de nous en confier exclusivement la garde. Que l'évènement soit impossible, ce n'est pas bien sûr, mais il est certainement improbable. S'y évader serait dangereux pour les tâches réelles et immédiates qui demandent des intelligences.

Un autre aspect de notre pensée nationaliste a souvent été une attitude défensive. C'est ici qu'il faut voir un signe de faiblesse, ou plutôt un hiatus entre la force et l'énergie de notre tempérament national et de notre formation qui s'y trouve mal enracinée. Il semble que notre esprit se tienne sur un qui-vive continuel (je parle d'une attitude assez commune; que nous prévoyions sans cesse des attaques; que nous avons l'obsession d'un ennemi partout invisible et partout présent. Nous partons en guerre à tout moment; nous crions bien fort avant qu'on nous frappe, trop fort pour des gens qui sont sûrs de leurs murailles. Souvent, nos coups portent dans le vide et nous passons aux yeux des étrangers pour des Don Quichotte.

Cette attitude a sans doute aiguisé notre clairvoyance, nous a fait parer bien des coups. Mais elle a de multiples désavantages, outre celui de trahir une faiblesse superficielle et de nous rendre ridicules. Elle décourage des efforts sympathiques pour nous apprécier, suscite des réactions violentes qui neutralisent nos efforts, gaspille nos énergies et maintient un état de nervosité déplorable. Je ne parle pas des combats que nous nous livrons à coeur joie entre nous. Il y a toujours eu des rivalités de partis chez tous les peuples sans que cela manifestât une faiblesse nationale réelle. Tout au plus, les excès de langage entre compatriotes témoignent d'un manque de maitrise et d'une faiblesse de caractère chez ceux qui les profèrent. Mais il est probable que nos divisions proviennent aussi en grande partie de l'instabilité de notre culture nationale.

L'injure et la défiance systématiques sont les armes des peuples faibles ou injustes. Je ne crois pas que nous en ayons besoin. Combien serions-nous mieux avisés de nous atteler aux tâches constructives. Je ne veux pas donner l'impression que nous sommes des gueulards mais soulement noter certains défauts auxquels nous sommes portés. Les exemplaires d'une culture nationale authentique et bien assimilée ne nous manquent pas. Les hommes qui ont fondé nos collèges, ceux qui organisent nos universités, les politiques, et il s'en trouve quelques-uns, qui ont suscité certaines lois sociales, les organisateurs de mouvements agricoles et ouvriers, tous ces véritables canadiens-français, sans distinction de partis, qui travaillent à penser les problèmes de leur race, à donner à celle-ci des institutions conformes à son esprit, voilà les authentiques représentants de la culture canadienne-française. Et je m'en voudrais d'oublier les littérateurs et les artistes qui cherchent de plus en plus à sentir et à s'exprimer comme des Canadiens-français. Tous ces patriotes ne font pas de bruit; vous ne les entendez pas d'ordinaire crier: "Les maudits Anglais!" mais je salue en eux les maitres d'une race forte et fière.

Et je ne crains pas qu'ils nous conduisent à notre perte. Quand il s'agira de nous défendre, ils se tiendront droit et n'auront qu'à faire un signe pour que se lève derrière eux un peuple énergique, organisé, discipliné par eux. Ils ne crieront pas; ils n'injurieront personne mais ils montreront à l'adversaire cette troupe immense, armée pour la lutte parce qu'elle est armée pour la vie; et ils auront vers l'ennemi un geste qui dira: "Attaquez, si vous l'osez, mais je vous conseille de ne pas le faire".

Vous aussi, mes chers amis, délaissez les carrières faciles et bruyantes; mettez la main aux tâches viriles comme des hommes forts que vous êtes. Vous verrez combien le plus souvent vous ne rencontrerez qu'indifférence là où vous attendiez l'assaut, là d'où l'assaut serait venu si vous l'aviez provoqué. Méprisez les attaques verbales quand elles viennent, comme d'ordinaire, des quartiers insignifiants, et s'il faut vous défendre, faite-le avec calme, avec dignité, comme un homme fort qui ne craint pas les grimaces d'un gamin.

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

KARL LEHTO
J.-T. PAQUETTE, Propriétaire
SPECIALITES POUR HOMMES
Habits sur mesures — Chaussures "Strider"
Chemisees "Tooke" — Chapeaux "Biltmore"
Valises, malles...
ASSORTIMENT COMPLET D'HABITS DE TRAVAIL
84, rue Durham Sud — Tél.: 6-6641

SUDBURY ONTARIO
LEBEL & FILS
NETTOYEURS - TEINTURIERS
TEL. 6-6521 142 RUE EYRE

LA VIE AGRICOLE

La volaille

Le marché aux volailles n'a jamais été aussi avantageux pour le producteur qu'aujourd'hui. Toutes les volailles que l'on peut produire cette année, de préférence celles des catégories A et B, trouveront un débouché immédiat, au prix maximum ou très près du maximum. Il y a d'abord le Gouvernement des Etats-Unis qui s'est engagé à prendre jusqu'à 30 millions de livres de volailles de consommation de bonne qualité. Le Gouvernement des Etats-Unis demande pour son armée des poulets de deux livres ou plus et des poules de deux livres et demi ou plus. On devrait donc élever tous les poussins mâles que l'on peut se procurer. Quant aux volailles de la catégorie C, personne n'en veut. Elles encombrent le marché; elles n'ont jamais été d'un bon rapport pour le cultivateur. Elles le sont encore moins aujourd'hui qu'autrefois.

Le meilleur moyen et le moyen le plus rapide de produire des volailles des catégories supérieures est de bien les soigner et de bien les engraisser. On pourra se renseigner sur cette question en s'adressant à l'agronome régional ou à une ferme expérimentale.

Il y a un manque de viande dans le monde entier — la viande de boeuf, de porc, ou de mouton. Les producteurs de volailles canadiennes peuvent aider à remédier à la situation en produisant des volailles de bonne qualité pour la chair. Les volailles qui rapportent le plus sont celles des catégories A et B.

La demande de chair de volaille restera très vive pendant quelque temps encore, aussi bien au pays qu'à l'étranger et il en sera de même pour les oeufs.

A ce moment où le monde entier a un tel besoin de vivres, une grande responsabilité incombe aux cultivateurs canadiens qui ont des volailles. On leur demande d'en produire le plus possible et de la meilleure qualité possible. En ce faisant ils aideront à nourrir les affamés et ils y trouveront un bon profit pour eux-mêmes.

Faites les foins de bonne heure

La pratique de faire les foins plus de bonne heure se généralise de plus en plus et c'est avec avantage. Toutefois un trop grand nombre de cultivateurs ne fauchent pas au moment où leurs foins contiennent le plus d'éléments nutritifs.

Considérons le mil, le trèfle et la luzerne qui sont en général les espèces de plantes qui composent nos prairies. Chacune de ces plantes a des particularités de végétation qui déterminent l'époque de fenaison pour en obtenir un rendement maximum. Il faut distinguer toutefois entre le rendement brut représenté par le poids total lors de la récolte et le rendement réel qui se mesure à la valeur alimentaire.

Des expériences sérieuses nous permettent de constater à quel stage le foin doit être récolté pour donner le plus d'éléments nutritifs à l'acre. Le mil donnera la plus grande quantité de protéine à l'acre avant la floraison et le plus d'hydrates de carbone à la fin de la floraison. C'est donc à ce dernier stage qu'il fournira le plus d'éléments nutritifs pour les chevaux.

Le trèfle rouge moyen et la luzerne fourniront le plus d'éléments nutritifs à l'acre, c'est-à-dire de protéine, au commencement de la floraison. En retardant la coupe, on coupera la tête des jeunes pousses, retardant parfois de plusieurs jours la deuxième coupe ou les regains. De plus, on s'expose à perdre plus de feuilles car celles-ci sont plus fragiles lorsque la plante vieillit et elles renferment environ trois fois plus de protéine que les tiges.

Les stages de coupe énumérés plus haut ne sont pas nécessairement l'époque où ces diverses plantes donneront les plus gros rendements bruts. Parfois en retardant de quelques jours, on récoltera plus de foin mais les éléments nutritifs à l'acre, surtout la protéine eront diminués plus que proportionnellement.

Il peut arriver que la pluie nous oblige à retarder la coupe ou bien gâte assez sérieusement de très belles récoltes. Dans ce domaine, nous ne sommes pas les maîtres et nous n'avons aucun reproche à nous faire. Fauchons au bon moment afin de récolter le plus d'éléments nutritifs et en plus nous empêcherons de mûrir les mauvaises herbes qui se trouveraient dans les prairies.

L'Australie qui a supprimé toutes les exportations de blé pour 1945 se propose de porter ses emblavures à 11.5 millions d'acres cette année. En 1944 les emblavures de blé n'avaient été que de 8.3 millions d'acres.

Lamitié est le ciment de la vie. Amyot.

ENCORE un coup de coeur et la charrette sera dégagée. Voici deux cultivateurs. Depuis l'aube jusqu'au coucher du soleil, ils triment dur. On comprend qu'ils soient fatigués. Vont-ils s'asseoir sur le talus et attendre que la charrette se déprenne toute seule? Oh, non! Habitués aux rudes tâches, ils savent que leurs efforts conjugués auront vite remis la charrette en marche.

Ainsi en est-il de nos soldats et de nous, civils, en ce qui concerne la guerre. Nos combattants accomplissent merveilleusement leur tâche; aussi c'est plutôt à nous, civils, qu'il faut dire: "Encore un coup de coeur!", ce sera bientôt fini. D'ailleurs, on ne nous demande que de prêter notre argent contre les meilleures garanties possibles et à un taux d'intérêt alléchant. Profitons-en. Plaçons toutes nos économies en Obligations de la Victoire. Nous nous en féliciterons plus tard. "Les Canadiens sont là", ils dépasseront encore une fois l'objectif.

LE MEILLEUR PLACEMENT:

LES OBLIGATIONS de la VICTOIRE

ACHETONS-EN PLUS QUE JAMAIS

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

LETTRE D'OTTAWA

(suite de la première page)

cipes et de nos engagements pour sauver le parti."

Et M. Cardin de conclure: "A la vérité, quelle différence sérieuse reste-t-il aujourd'hui entre le parti qui dirige à Ottawa et ceux que nous avons combattus depuis 25 ans? Aucune. Le gouvernement actuel a mis en pratique toutes les théories et tous les principes qu'il avait condamnés chez ses adversaires."

Le leader du "Front national" s'est dit opposé au socialisme déclaré ou dissimulé. Il s'est prononcé en faveur du développement d'un capitalisme chrétien et pour une politique autonomiste.

L'AUTONOMIE PROVINCIALE

"Ne craignons pas, dit M. Cardin, de faire connaître nos sentiments. Ne craignons pas d'être attachés à notre province et d'être un peu même provincialistes. Ce principe était dans l'esprit des Pères de la Confédération, et sir Georges-Etienne Cartier lui-même, à l'époque où on discutait du pacte, prévoyait et admettait que, dans le domaine fédéral, les députés venant d'une province penseraient d'abord aux intérêts de leur province. La théorie de l'autonomie provinciale ne doit pas être rejetée avec légèreté. Elle a été la politique de sir Wilfrid Laurier; elle a été la politique de plusieurs des grands chefs de l'ancien parti conservateur. Et elle est mise en pratique, dans notre parlement, par les représentants des autres provinces. Ce qui est bon et profitable pour eux, ne peut pas être mauvais pour nous."

L'ancien ministre fédéral des travaux publics termina en lançant cet appel: "Conservateurs, membres de l'Union nationale ou dissidents de bonne foi de tous les groupes, allez-vous, en perpétuant des divisions et des chicanes, diviser nos efforts, émietter nos forces et permettre à ceux que vous n'approuvez pas, vous non plus, de se réjouir et de se féliciter d'une attitude que vous condamnez? ... Personne ne peut dire ce qui sortira de la boîte du scrutin après l'élection du 11 juin prochain. C'est pour cela qu'il importe, pour nous de Québec, Canadiens d'origine anglaise aussi bien que d'origine française, d'essayer de nous entendre, de nous comprendre, de nous unir, afin que notre province, avec son caractère particulier, sa valeur matérielle et morale, puisse occuper la place qui lui convient dans le prochain parlement. Peut-être pourrons-nous ainsi empêcher l'établissement d'une démocratie socialiste ou totalitaire et assurer la conservation d'une vraie démocratie, à base de pensée chrétienne, assurant à tous la liberté et la juste récompense de son travail."

Ce résumé donne assez bien l'ensemble des idées que le "Front national" entend prôner.

LE CAS DE M. HOUDE

Devançant M. Cardin, le maire de Montréal a également annoncé qu'il lançait un nouveau mouvement, opposé à celui de l'ancien ministre fédéral des Travaux publics.

"En ce qui me concerne, déclara M. Houde, j'ai l'intention d'être candidat, de faire la lutte et de diriger un mouvement dans la province. Je ne suis inféodé à aucun parti ou groupe politique quel qu'il soit, ni directement ni indirectement. Je veux tout simplement savoir de la population si elle approuve le principe que j'ai défendu, l'attitude que j'ai prise dans la division St-Henri en janvier 1938 contre le programme d'armement du gouvernement King, après des promesses pourtant bien formelles de n'en rien faire, nous a entraînés au point que nous ne savons plus comment et quand en sortir.

"Je désire demander au peuple s'il veut que l'élément canadien-français unifié de façon non équivoque lors du plébiscite, reste ainsi unifié dans l'intérêt canadien-français et de façon définitive pour mieux exiger le respect de nos droits et de nos convictions. Je veux que le peuple dise s'il approuve ou désapprouve mon attitude sur l'enregistrement national, s'il approuve ou désapprouve mon internement de quatre années pour avoir dénoncé l'enregistrement national comme mesure de conscription et pour avoir exigé que le gouvernement King obtienne un mandat avant d'imposer la conscription. Je désire connaître le sentiment de la population quant à la coopération entre le groupe de ceux qui, hier à peine, recommandaient à l'électeur de voter NON et le groupe de ceux qui voulaient faire voter OUI. A mon sens, la lutte doit se continuer plus catégorique que jamais, mais sans aucune alliance avec les partisans du OUI.

"Au moment où se pose, une fois pour toutes peut-être, la survivance des Canadiens français comme entité ethnique, il serait convenable que ceux qui nous ont trompés ou qui se sont trompés de façon désastreuse et depuis si longtemps sur l'orientation donnée et à donner aux nôtres laissent enfin à ceux qui ont vu clair et qui ont payé quelque peu pour leurs opinions le soin de donner cette orientation politique dans le champ fédéral et ailleurs."

REALIGNEMENT DES GROUPES

Devant l'attitude prise par M. Cardin et devant celle de M. Houde, les réactions n'ont pas été lentes à se produire.

M. Frédéric Dorion, organisateur en chef du "Mouvement des indépendants," dès que M. Cardin eut annoncé qu'il dirigerait une nouvelle formation politique visant à unir tous les groupes oppositionnistes, et avant même la causerie de M. Cardin à la radio, déclarait qu'il abandonnait le poste d'organisateur en chef du Mouvement des indépendants et qu'il se ralliait au mouvement de M. Cardin, afin que ce nouveau groupe eût l'opportunité de répondre aux aspirations du peuple du Québec et de présenter un front uni.

Le ralliement du "Mouvement des indépendants" au "Front national" aura pour effet d'accroître singulièrement les forces politiques que M. Cardin commandera aux prochaines élections générales. C'est, en pratique, tous les tenants et les sympathisants de l'"Union nationale", avec son organisation qui passent ainsi au "Front national". Voilà qui nous semble constituer une formidable coalition, capable de balayer la province de Québec, si les choses sont bien telles que nous le prévoyons.

M. Houde, de son côté, vient de causer une nouvelle surprise. La première, ce fut le lancement de son mouvement. La seconde, c'est qu'il vient de s'allier au "Bloc populaire canadien". Ainsi qu'on l'annonçait en fin de semaine, il dirigera avec M. Maxime Raymond la présente campagne du "Bloc populaire canadien".

Entre le "Bloc populaire canadien" et le "Front populaire", il n'y aura aucune entente. M. Maxime Raymond a endossé l'attitude de M. Houde au sujet de la coopération entre ceux qui ont réclamé un oui en faveur du plébiscite de 1942 et entre ceux qui ont demandé de voter non. Le leader du Bloc populaire canadien, en effet, a dit, en annonçant que M. Houde dirigerait conjointement avec lui la prochaine campagne fédérale du Bloc populaire canadien:

"Nulle alliance, nulle entente ne sont possibles entre ceux qui ont opté pour l'affirmative (lors du plébiscite de 1942 concernant la conscription pour le service outre-mer) et ceux qui choisirent la négative. Cette élection est un nouveau plébiscite."

Aux prochaines élections générales dans le Québec, on était menacé d'avoir de nombreux partis qui auraient cherché à se partager le vote des oppositionnistes canadiens-français à la politique du gouvernement d'Ottawa. Voilà ces groupes réduits d'au moins deux par suite du passage du "Mouvement des indépendants" au "Front national" et à cause de l'alliance de M. Houde avec le "Bloc populaire canadien.

D'ici quelques jours, la politique québecoise va devenir extrêmement intéressante. Les hommes politiques vont prendre parti entre les divers groupes. Celui qui possèdera les plus forts candidats aura un précieux atout entre les mains pour les prochaines élections du 11 juin.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

Chronique du Collège

Mesdames et Messieurs:

J'ai consulté aujourd'hui le calendrier, et je me suis rendu compte que le printemps est déjà commencé depuis plus d'un mois. A n'en considérer que la température on se croirait plutôt au milieu de l'automne, avec vents qui menacent à tous moments de tourner en ouragans, et ces pluies incessantes et transperçantes qui nous assaillent depuis le jour de Pâques pratiquement. Cependant vers la fin de la semaine, le vent tandait à baisser et quelques jours ensoleillés sont venus nous détendre les nerfs fatigués par des cieux peu propices. Espérons qu'ils sont les précurseurs de plusieurs autres beaux jours.

Maintenant allons aux nouvelles...

"Une masse irrésistible et un bloc inébranlable". Telles furent les paroles que prononça près de moi, un spectateur de la partie de balle-molle, qui avait lieu dimanche après-midi sur le terrain du collège. La masse irrésistible c'était le club du collège, le bloc inébranlable, le Club Saint-Louis. La partie se termina par le pointage de trente à quatre en faveur des collégiens. Le bloc inébranlable s'était fait ébranler.

L'année scolaire du collège d'agriculture de Guelph prenait fin cette semaine. Laurent Charette qui y est étudiant depuis septembre, est arrivé ces derniers jours dans sa famille, et semble satisfait d'être en vacances. Il est venu au collège visiter ses confrères de l'an passé, les philosophes de première année, et tous ceux de sa connaissance. Il nous parla des us et coutumes de la maison d'éducation d'où il vient, et nous raconta de très intéressants faits de la vie étudiante là-bas. Nous nous faisons unanimes pour lui souhaiter le meilleur succès dans la belle et noble carrière qu'il a choisie.

Mme Aldémard Smith, qui demeure à Timmins, était de passage en fin de semaine au collège pour visiter ses deux fils, Donald, philosophe de première année, et Elmer, versificateur. C'est la deuxième fois que Mme Smith vient au collège. Elle arriva vendredi après-midi et repartit samedi après-midi. Il va sans dire que les deux intéressés étaient heureux de voir leur mère.

Mercredi matin à sept heures et demi grand'messe solennelle en l'honneur de Saint Joseph. L'officiant était le Rév. Père Recteur, le diacre et le sous-diacre, les Rév. Pères Lalonde et Beaulieu respectivement. A sept heures quarante-cinq le soir, salut solennel.

N'oublions pas le concert que la fanfare a donné au théâtre Capitol dimanche soir. Sous la direction de M. Edouard Reed, elle joua plusieurs morceaux, dont "Debout ô Fiers Lurons"; la musique de cette pièce a été composée par M. Reed, les paroles par Réal Demers, ancien élève. Nous avions aussi l'occasion d'admirer les nouveaux costumes que les membres de la fanfare étrennaient ce soir-là. Les artistes invités, étaient: Mlle Innez Parri, soprano, très connue dans la région, Mlle Mary Ann Paul, violoniste, Mlle Dorothy Applebaum, pianiste, et M. Carl Kaye, violoncelliste. Ces trois derniers, étaient du Conservatoire de Toronto et formaient un Trio. Chose à noter les artistes de dimanche étaient tous des jeunes; et ils nous offrirent une soirée aussi intéressante que reposante.

La classe de Rhétorique, toujours active, tient régulièrement ses réunions parlementaires tous les samedis après-midi. Hier, à deux heures, les Philosophes étaient invités à assister à une de ces séances. Tous se firent un plaisir d'accepter. Nous remarquions de plus, la présence du Rév. Père Belcourt, préfet des études. Après la prière, le secrétaire d'Etat, Anicet Béland, lut l'ordre du jour. Le Président donna ensuite le procès-verbal de la dernière assemblée. On aime toujours à entendre du vieux Molière. Roger Gionet, Gilles Larocque, Fernand Gratton et André Bergeron nous en firent goûter, en interprétant un extrait des Femmes Savantes. Il s'agissait du passage où Trissotin un fât prétendant, lisait quelques vers de sa propre composition devant trois femmes supposées savantes qui se pâmaient d'admiration devant cette poésie qui ne l'était que de nom. Marc Boyer et A. Casaubon, durent ensuite donner leur impression de cette récitation. Paul Bénéteau, dans son billet du soir, émit les réflexions que lui suggérait le Rapport Sirois. Anicet exposa un aspect de nos problèmes politiques par une lecture extraite du volume de Léopold Richer: "Problèmes Politiques". A cet instant, le Père Robillard, professeur de mathématique, fit son entrée dans la salle au milieu des applaudissements. Omer Dubuc rappela dans ses grandes lignes un volume de Henry Bordeaux "La peur de vivre".

Vint ensuite la débat, partie la plus mouvementée des sessions parlementaires. Il s'agissait de savoir "Quels amendements apporter à notre constitution". Les partisans de la thèse fédéraliste soutenaient que tout le pouvoir devait être centralisé à Ottawa et qu'en supposant des gouvernants intègres, nous pouvions être assurés que tous les groupes minoritaires auraient justice. L'avocat de cette cause était Maurice St-Pierre, chef de l'opposition. Les défenseurs de la thèse provincialiste, disaient au contraire que, à condition de garder nos provinces autonomes, nous étions sûrs de nous faire submerger par les autres éléments. Les deux côtés étaient d'abord d'accord pour demander l'abolition des appels au Conseil Privé. Les répliques se firent vives des deux côtés, et souvent l'Orateur de la Chambre dut intervenir pour rétablir l'ordre. Nous n'avons pas encore appris le résultat des points.

Mesdames et Messieurs, les prochaines nouvelles vous parviendront jeudi prochain.

Henri LEMIEUX

NAISSANCE

M. et Mme Albert Dupuis, de 198 rue Bond, Sudbury, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Joseph-Claude-Jean-Marie. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Dupuis, porteuse, Mme Alexandre Ddhaine, oncle et tantes de l'enfant, tous de St-Charles.

Hanmer

Nous reçevions la semaine dernière, la visite de nos militaires, MM. Delphis Ouellette, de Alberta, Omer Lalonde, du camp de Barryfield, Germain Proulx, de Toronto.

Dimanche soir eut lieu à la salle paroissiale la grande séance du "Mystère de Ste-Elizabeth en Thuringe et à Bytown", à l'occasion du centenaire des Rvdes Srs Grises de la Croix. Plusieurs Soeurs du couvent de Sudbury, de Verner et de Sturgeon Falls nous honorient de leur présence. La salle fut bien remplie. Nous comptions parmi nous des paroissiens de Blezard Valley, Chelmsford, Sturgeon Falls, Sudbury et Capréol.

M. Donat Pilon et sa famille, de Sudbury, rendait visite à ses parents, M. et Mme Dollard Pilon.

Mlle Augustine Dépâtie et son frère Théodore, de Lavigne, visitaient leurs parents en fin de semaine.

O.-J. GODIN B.A.
AVOCAT
Edifice Frontenac - Sudbury
18 Durham nord - Tél. 4-4091

217 RUE KING SUDBURY
J.-R. MARCOTTE
EPICERIES - VIANDES
ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

Fashion Craft Shops Ltd.
Complets pour messieurs
18 rue Elm, est Téléphone 3-0528

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd.
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

Au **GRAND**
JEU. VEN. SAM. LES 3, 4, 5 MAI
"BARBARY COAST GENT"..... Wallace Beery
"HEART OF THE WEST"..... avec Hopalong Cassidy
En plus: Caricature et chapitre 13 de la série "Black Arrow"
LUN. MAR. MER. LES 7, 8, 9 MAI
"I LOVE A SOLDIER"
avec Paulette Goddard, Sonny Tufts et le gagnant du "Academy Award", Barry Fitzgerald
"TAHITI NIGHTS"..... David O'Brien, Carole Mathews
Plus les dernières nouvelles

Théâtre **REGENT**
Dimanche à minuit et lun. mar. mer. les 7, 8, 9 mai
"SUDAN"
EN COULEURS!
avec
MARIA MONTEZ — JON HALL — TURHAN BEY

Théâtre CAPITOL Sudbury
Dimanche à minuit, et lun. mar. mer. jeu. les 7, 8, 9, 10 mai
Alan Ladd ● Loretta Young
dans
And Now Tomorrow